

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 4 Juin 2014 - 6 chaâbane - N° 622 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

POURSUITE DES CONSULTATIONS SUR
LE PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE
**MM. Bouchaïr, Zbiri,
Sahli et Derridj
chez Ouyahia**

Page 4

ALGÉRIE - CHINE
**M. Lamamra
aujourd'hui
à Pékin**

Page 24

**L'Algérie à la
6^e conférence
économique
internationale
des pays de l'OIC**

Page 24

FORUM SUR LES MENACES
TRANSNATIONALES
DANS LA RÉGION
DE L'AFRIQUE DU NORD
**60 experts
de 7 pays au
rendez-vous
d'Alger**

Page 24

DÉBAT SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT **Un objectif : accélérer la croissance économique**

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont souligné, mardi à Alger, les mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement notamment celles touchant l'industrie, l'agriculture et des infrastructures de base et visant à booster la croissance économique de

l'Algérie. Lors des débats autour du plan d'action du gouvernement, plusieurs intervenants ont noté que ce plan prévoit les moyens pour impulser le développement et la croissance à travers des «programmes concrets» dont le but et d'atteindre un taux de croissance de 7% à l'horizon

2019. Les députés ont été également nombreux à souligner que le plan accorde des incitations pour améliorer l'environnement des affaires et moderniser le système bancaire qui sont tous des moyens d'encourager l'investissement dans l'industrie et l'agriculture et les travaux publics.

Page 3



LES ORGANISATEURS DU 1^{ER} SALON NATIONAL DE LA FORMATION
CONTINUE, INVITÉS HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

**La formation continue
de la ressource humaine,
une nécessité**



Pages 6-7

PÉTROLE:
Les premiers
forages offshore
prévus fin 2014

Page 8

LA BONNE NOUVELLE
DE AMAR GHOUŁ :
**«Des réductions
allant jusqu'à 50%
dans les billets
d'avion durant l'été»**

Page 5

SANTÉ

Diabète

Changer
de mode de vie
pour prévenir
la maladie

Pages 12-13

CULTURE

Des centaines
de personnes
rendent,
à Paris,
un dernier
hommage
à la chanteuse
Noura

Page 14

FOOTBALL

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE
2014-2015
**USMA-ESS affiche
de la 1^{re} journée**
Programme

USMA- ESS
USM H- RCA
CSC- CRB
MCO-JSK

MCEE- MCA
USMBA- ASMO
NAHD- MOB
ASO-JSS

CONSTANTINE

**ENLÈVEMENT
D'UN BÉBÉ
6 employés
du CHU
Ibn Badis
suspendus**

Page 5

Météo



Régions Nord : 30° à Alger

Temps généralement ensoleillé, excepté dans les régions de l'Est où on notera quelques passages nuageux avec localement quelques pluies en matinée.

Les vents seront faibles à modérés 20/40 km/h de secteurs Nord-Ouest.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur le dispositif d'accompagnement des supporters au Brésil

La Direction générale de la Sûreté nationale organise ce matin à 10h au Forum de la Sûreté nationale au stand de la DGSN, sis aux Pins maritimes, une conférence qui sera animée par le Directeur de la sécurité publique (DSP), le contrôleur de police Naïl Aïssa, se rapportant aux mesures prises par la Sûreté nationale pour accompagner l'équipe nationale et les supporters, lors de la Coupe du monde au Brésil.



FIFA WORLD CUP
Brasil

DU 5 AU 30 JUIN AU PALAIS DE LA CULTURE 4^e Salon de la photo insolite

La galerie Baya du Palais de la Culture Moudfi-Zakaria, abritera à partir de demain jeudi et jusqu'au 30 juin, la 4^e édition du Salon de la photo insolite.



APOCE Conférence ce matin sur la crise de lait

L'Association de promotion et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) organise ce matin à 9h30 au Centre culturel du 11 décembre à Belouizdad, une conférence-débat sur le thème «La crise du lait entre la réalité et les attentes».

5^e FESTIVAL NATIONAL DES CRÉATIONS FÉMININES Édition spéciale couscous

La cinquième édition du Festival national des créations féminines prévue du 5 au 11 juin sera consacrée au couscous sous le thème «Graines dorées... patrimoine, arts et saveurs». Les organisateurs ont choisi de mettre à l'honneur ce plat d'origine berbère connu partout en Algérie et désormais international dans le souci de le réhabiliter et de le faire connaître, car faisant partie du patrimoine algérien et maghrébin, a affirmé lundi la commissaire du festival Hamida Akssous.



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence de M. Mesbah sur les dispositions de protection des voyageurs contre le coronavirus

Le Forum de DK News accueille ce matin à 10h30 M. Smail Mesbah, directeur général de la Prévention au ministère de la Santé pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif au coronavirus et aux dispositions prises pour la protection sanitaire des supporters devant se rendre au Brésil et les pèlerins.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



CULTURE Des plasticiens algériens exposent à Amman

Le musée national jordanien des Beaux-arts de Amman expose jusqu'à fin juin les œuvres de plasticiens algériens dans le cadre de la manifestation «Artistes du mois», indiquent les organisateurs de l'exposition. Des toiles de l'artiste peintre Baya, une des plus anciennes plasticiennes algériennes disparue en 1998 et dont certaines œuvres ont intégré les collections de musées européens, sont actuellement exposées à Amman. Rachid Korichi, un grand nom des arts plastiques et de la calligraphie contemporaine, qui a reçu, entre autres distinctions, le «Jameel Prize» 2011, (récompensant une œuvre d'art contemporain d'inspiration islamique) figure parmi les plasticiens invités. D'autres plasticiens prennent également part à cet événement dont Houria Nyati, qui a déjà exposé ses œuvres dans plusieurs villes du monde, Hamid Tibouchi, Mohamed Aksouh et Abderrahmane Ould Mhand.

Le programme «Artistes du mois» vise, selon les organisateurs, à promouvoir les plasticiens et les courants artistiques d'un pays sélectionné chaque mois, en intégrant les œuvres d'artistes en provenance de ce pays à la collection du musée national jordanien des Beaux-arts de Amman.

Horaires des prières

Mercredi 6 chaâbane 1435

	Max	Min
Alger	30°	20°
Oran	31°	18°
Annaba	27°	15°
Béjaïa	32°	18°
Tamanrasset	37°	22°



DEMAIN AU SIÈGE DU FLN Conférence sur la révision de la Constitution

Le parti du Front de libération nationale (FLN), organise demain jeudi 5 juin à 15h en son siège sis à Hydra, une rencontre-débat sur les propositions du parti concernant la révision de la Constitution.

La rencontre sera animée par un membre du bureau politique du parti chargé de la société civile.

JUSQU'À DEMAIN À L'HÔTEL SHERATON Les menaces transfrontalières en Afrique du Nord en débat

L'hôtel Sheraton abrite depuis lundi 2 juin et jusqu'à demain, un Forum stratégique sur les menaces transfrontalières en Afrique du Nord. Cette rencontre est organisée par l'Institut américain de réflexion et d'études stratégiques Nesa Center.

LE 7 JUIN AU CHU DE TIZI-OUZOU 4^{es} Journées nationales de pédopsychiatrie

Le centre hospitalo-universitaire (Mohamed Nedir) de Tizi-Ouza, organisera samedi 7 juin à l'auditorium du CHU, les 4^{es} Journées nationales de pédopsychiatrie ayant pour thème «Les difficultés scolaires».



DU 7 AU 9 JUIN À AZAZGA Colloque international sur la place de tamazight dans les médias

Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) organise les 7, 8 et 9 juin, au centre culturel d'Azazga (30 km à l'est de Tizi-Ouza), un colloque international sur le thème «Médias, communications langues et langages: ou en est tamazight?».



A travers l'organisation de cette manifestation, parrainée par le ministère de la Communication, le HCA vise à «capter l'attention de ses partenaires institutionnels afin qu'ils adhèrent à la concrétisation de moult objectifs auxquels il s'est astreint de répondre», indique le HCA dans un communiqué. Le HCA espère, également, susciter, parmi les participants, des questionnements sur les interpellations des langues et des langages autour des médias et autres moyens de communication.

Au programme, figurent une quinzaine de conférences en rapport avec le thème et qui seront présentées par des chercheurs nationaux et étrangers, en plus d'une table ronde qui sera dirigée par Belkacem Mostefaioui, sociologue des médias et professeur à l'Ecole nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information d'Alger.

DEBAT SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Les mesures visant à accélérer la croissance économique au centre des interventions

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont souligné hier à Alger les mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement notamment celles touchant l'industrie, l'agriculture et des infrastructures de base et visant à booster la croissance économique de l'Algérie.



Lors des débats autour du plan d'action du gouvernement, plusieurs intervenants ont noté que ce plan prévoit les moyens pour impulser le développement et la croissance à travers des «programmes concrets» dont le but et d'atteindre un taux de croissance de 7% à l'horizon 2019.

Les députés ont été également nombreux à souligner que le plan accorde des incitations pour améliorer l'environnement des affaires et moderniser le système bancaire qui sont tous des moyens d'encourager l'investissement dans l'industrie et l'agriculture et les travaux publics.

Mohamed Mediani, indépendant, a indiqué que le gouvernement doit adopter des mesures

afin d'«améliorer le rythme de réalisation des autoroutes en faveur de toutes les wilayas».

Les interventions des députés au troisième jour des débats ont porté, par ailleurs, sur la nécessité de promouvoir des secteurs tels que l'agriculture et l'industrie, qui sont à même de constituer une alternative à une économie basée sur les hydrocarbures.

Ainsi, Messaouda Djeghoula, du Front de libération nationale (FLN) a estimé que le plan d'action est susceptible d'augmenter les investissements dans l'agriculture et l'industrie pour aboutir à la création de richesse et d'emploi.

«L'économie algérienne souffre toujours d'une grande dépendance aux hydrocarbures

et il faut encourager d'autres sources de création de richesses, à savoir l'agriculture et l'industrie», a indiqué, de son côté, Lakhdar Nouri, du Rassemblement national démocratique (RND). Noredine Bourkaine, du Front des forces socialistes (FFS), a estimé quant à lui, que «la politique économique du gouvernement telle que déclinée par le plan d'action consacre la dépendance aux hydrocarbures alors que la poursuite de cette tendance constitue un danger pour les générations futures». «Pourquoi n'avons-nous pas développé l'agriculture qui doit être une priorité pour la sécurité alimentaire alors qu'il y a détérioration des terres agricoles comme la Mitidja?», s'est-il interrogé.

L'amélioration des conditions de vie du citoyen soulignée

L'amélioration des conditions de vie du citoyen a été au centre des interventions, hier, de nombreux députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat sur le plan d'action du gouvernement.

Plaidant pour que soit donnée la priorité aux investisseurs nationaux, la représentante du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN), Kheira Bounadjja, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la prise en charge sanitaire des citoyens au niveau des établissements publics et à mettre fin aux «problèmes récurrents du matériel en panne».

La révision de la politique de l'habitat rural, ainsi que l'augmentation du montant d'aide octroyé par l'Etat dans le cadre du logement social ont été également soulevées par le député FLN Ali Bencheikh.

Le même intervenant a relevé les «lacunes» dont souffre le secteur de la santé, en dépit, a-t-il dit, des «efforts» fournis par les pouvoirs publics.

Il a suggéré, à ce propos, que soient hissées au rang d'établissements de santé universitaires, les structures situées à proximité des pôles universitaires, de même qu'il a insisté sur l'importance du facteur humain comme étant un «élément essentiel» de toute politique de développement.

De son côté, la députée Abla Boussaha, du même parti, a plaidé pour l'indépendance de la justice et pour que soit mis fin à «toutes les formes d'injustice et de corruption» afin, dit-elle, de «barrer la route aux mécontentements sociaux».

Intervenant sur le même thème, le député Mohamed-Amine Benâazza a estimé que le gouvernement fait face à un «grand défi», celui de «mener une

guerre contre la corruption», à travers notamment «le contrôle des transactions économiques publiques et la prise en charge des dossiers sensibles».

Le député du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS), Noureddine Bourkaine, a dénoncé la dilapidation du foncier au profit de «personnes proches de cercles dirigeants».

En revanche, Mourad Sennani, du Parti des travailleurs (PT), a mis l'accent sur la nécessité de «sécuriser nos frontières», eu égard aux «menaces existantes». Il a rendu hommage à l'abnégation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) pour faire face à ces menaces «à chaque fois que nécessaire».

L'intervenant a salué les projections du plan d'action du gouvernement concernant le développement des régions du Sud, considérant les mesures énoncées comme étant «aussi cruciales que le rôle de l'ANP à nos frontières».

Pour lui, la politique sécuritaire «ne saurait être efficace sans une politique de développement des infrastructures de base, à même de répondre aux aspirations des habitants de ces régions», appelant à lutter contre les fléaux liés à la contrebande et au terrorisme et à promouvoir les activités touristiques de sorte à exploiter le potentiel existant.

L'encouragement de la sédentarisation des habitants dans cette partie du pays passe également, selon le même député, par une révision à la hausse de l'aide de l'Etat au logement rural, estimant que le montant de 700.000 DA octroyé à cet effet reste «insuffisant».

Pour une prise en charge des problèmes des émigrés algériens à l'étranger

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont plaidé lundi à Alger, au deuxième jour des débats autour du plan d'action du Gouvernement présenté dimanche par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, pour une prise en charge des problèmes de la communauté nationale établie à l'étranger.

Le député FLN Nordine Belmeddah a proposé à ce propos la création d'une «commission nationale chargée de la communauté nationale établie à l'étranger» qui devra remettre un rapport annuel «sur son travail aux autorités concernées. Il a en outre proposé une révision des tarifs des billets de voyage qui restent élevés.

L'intervenant a critiqué «la lenteur» affichée par certains consulats dans la délivrance des passeports biométriques aux Algériens établis à l'étranger qui souffrent aussi de l'éloignement des représentations diplomatiques de leurs domiciles ce qui nécessite, a-t-il sou-

ligné, l'ouverture de nouvelles sections consulaires pour ceux qui ne résident pas en France.

La députée du parti de l'Union des Forces démocratiques et sociales (UFDS) a évoqué de son côté «les difficultés que rencontrent les émigrés pour le rapatriement des défuntes de leurs proches».

Par ailleurs, la députée FLN Zahra Abib a appelé dans son intervention à «la création de centres d'accueil pour les femmes divorcées et sans abri à travers toutes les wilayas du pays», proposant en outre que les femmes qui travaillent en pré-emploi puissent bénéficier du congé de maternité.

Elle a appelé à «la promulgation de lois prévoyant des poursuites judiciaires contre les parents qui obligent leurs enfants à renoncer aux études ou à travailler». La députée du Parti des travailleurs (PT) Nadia Chouitem a critiqué le plan d'action du gouvernement qui, selon elle, manque de cohérence et de précision».

Des députés appellent à la révision du code des marchés publics

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, hier à Alger, à la révision du code des marchés publics en lui apportant plus de souplesses notamment dans l'accès à la commande publique pour les collectivités locales et les petites entreprises.

Le député Zoheir Abdelli du Front de libération nationale (FLN) qui s'exprimait au cours du débat autour du plan d'action du Gouvernement, a plaidé pour l'adaptation du code des marchés publics en fonction du type des soumissionnaires: petites entreprises, collectivités locales, ministères et grandes entreprises» proposant d'établir un code spécifique pour chaque type de soumissionnaires.

Pour cet élément, il faut apporter encore des modifications à la réglementation des marchés publics en l'adaptant à chaque situation et à chaque type de soumissionnaires selon leur taille pour permettre à ces derniers d'entrer en concurrence sans aucune contrainte.

Par ailleurs, le député du FLN a insisté sur le «renforcement des outils de contrôle des finances publiques» afin de garantir la transparence dans la gestion des ressources financières de l'Etat.

La députée Djemima Abed El-Saoudou du Mouvement populaire d'Algérie (MPA), a plaidé pour un rôle plus actif de la Cour des comptes et la Direction générale des impôts dans le contrôle, la régulation et la gestion des finances publiques, en insistant sur le renforcement des outils de contrôle et le redéploiement de ces deux organes.

En revanche, d'autre part, la loi sur le règlement budgétaire (loi consacrée en Algérie

à l'évaluation de l'exécution du budget de l'Etat pour l'année N-2 par rapport à l'année où elle est établie), Mme Abed El-Saoudou a estimé que le principe de cette loi repose sur l'évaluation de l'"activité" budgétaire alors qu'elle doit focaliser, selon elle, sur «son efficacité». La députée suggère à ce propos de rendre le principe de cette loi l'évaluation de l'année N-1 et non "N-2" comme c'est le cas actuellement.

Les intervenants lors des débats ont, par ailleurs, unanimement mis l'accent sur le renforcement de l'investissement notamment dans les secteurs créateurs de richesses et d'emplois tels que l'agriculture et tourisme.

«Le développement économique dans notre pays demeure l'otage des recettes des hydrocarbures qui dépendent, elles, des marchés internationaux», dit le député Charif Chibane du FLN appelant le gouvernement à s'orienter vers «une économie productive hors hydrocarbures».

L'élue propose dans ce sens, d'«exploiter les réserves de changes pour développer les secteurs hors hydrocarbures» ajoutant qu'un besoin d'investissement dans notre pays est de plus en plus croissant».

De son côté, le député du parti des travailleurs (PT), Ramdane Taazibt, s'est félicité de la déclaration du ministre de l'Industrie et des mines qui a exclu toute révision de cette règle 51/49% régissant l'investissement étranger, considérant cette décision comme «une victoire pour l'Algérie».

«Nous attendons également à ce que le Premier ministre nous rassure sur cette règle», a encore dit l'intervenant.

APS

POURSUITE DES CONSULTATIONS SUR LE PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Des personnalités plaident pour la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice

Des personnalités de la scène nationale ont plaidé mardi, lors des consultations sur la révision de la Constitution menées avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, pour notamment la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice et l'indépendance de la Cour des comptes.



Ainsi le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a présenté une série de propositions relatives au projet de révision de la Constitution portant notamment sur la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice et les constantes de la nation.

Il s'agit, pour M. Sahli, notamment de la "réécriture" du préambule de la Constitution pour y inscrire, les défis et les réalisations de l'Algérie depuis son indépendance, "la séparation entre les pouvoirs, l'indépendance de la Justice, les constantes de la nation, dont la préservation de l'intégrité territoriale du pays et l'unité du peuple".

Les propositions de l'ANR ont été axées également sur la "promotion" du rôle du parlement, notamment le Conseil de la nation avec l'"élargissement de ses prérogatives", la "constitutionalisation" des instances de contrôle et de consultation pour jouer un "rôle plus important", a-t-il ajouté.

M. Sahli a indiqué, en outre, que son parti avait fait des propositions concernant la politique étrangère du pays, la promotion des libertés, la promotion du rôle de la femme et des jeunes dans l'exercice politique et celui de la société civile, ainsi que les questions liées au travail parlementaire, en particulier en ce qui concerne le "nomadisme politique" et l'immunité parlementaire.

Il a ajouté que le volet économique avait été également abordé lors de ses consultations avec M. Ouyahia, apportant à la création d'un climat favorable offrant aux entreprises publiques et privées de contribuer au développement du pays.

Il a en outre estimé nécessaire de "tirer profit des précédentes consultations politiques et des réformes qui ont donné des résultats positifs".

De son côté, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Said Bouchair, a indiqué que les consultations avaient porté sur les questions liées aux droits et libertés, la séparation entre les pouvoirs, le contrôle des institutions constitutionnelles et l'indépendance de la Justice.

M. Bouchair a plaidé pour l'indépendance de la Cour des comptes, ajoutant avoir proposé, également, de changer l'appellation du Conseil constitutionnel, qui devrait être "Cour constitutionnelle suprême".

Il a estimé primordial que le juge ne soit soumis qu'à la loi et d'appliquer le principe de l'égalité entre les citoyens.

De son côté, le président de la Coordination nationale des enfants de Chouhada (CNEC), Abdelkrim Derridj, s'est dit favorable à l'article 74 de la Constitution limitant à deux seulement les mandats présidentiels, ce qui consacre, a-t-il dit, la "réelle" alternance au pouvoir.

M. Derridj a, également, fait part de son soutien à l'amendement de l'article 21 de la Constitution relatif à la lutte contre toutes les formes de corruption et de dilapidation des deniers publics.

Il a appelé, par ailleurs, à la réintroduction de l'alinéa 7 de l'article 73 du projet de la constitution portant sur la non implication des parents de tout candidat à la présidentielle né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la révolution de novembre 1954.



ENLÈVEMENT D'UN BÉBÉ À CONSTANTINE

LE MINISTRE DE LA SANTÉ L'A ANNONCÉ HIER : 6 employés du CHU Ibn Badis suspendus

Six employés du CHU Ibn Badis de Constantine, dont des médecins, ont été suspendus à la suite de l'enlèvement d'un bébé au niveau de la maternité de ce centre hospitalo-universitaire, a annoncé mardi le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, Abdelmalek Boudiaf.



Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée au débat sur le plan d'action du gouvernement, que les fonctionnaires suspendus «ne sont pas forcément impliqués, mais ont une responsabilité dans ce qui s'est passé dès lors qu'ils étaient de permanence au moment des faits». M. Boudiaf, tout en rappelant qu'une enquête est menée actuellement par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de cet enlèvement, n'a pas exclu l'existence d'une «compli-

sabilité dans cette affaire. Il a indiqué, à ce propos, que les établissements hospitaliers seront renforcés par des caméras de surveillance en guise de mesure préventive. Par ailleurs, le ministre a assuré que les deux patients atteints du coronavirus se portent «mieux» après les soins

dont ils ont bénéficié en milieu hospitalier.

Le ministre a, d'autre part, indiqué avoir donné des instructions aux services concernés, en vue de prendre en charge «comme il se doit» les réfugiés subsahariens qui nécessitent une «attention particulière».

FERMES INSTRUCTIONS DE M. LOUH :

«Les autorités judiciaires doivent agir avec fermeté»

Le ministre de la justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué mardi avoir donné des instructions au procureur général près la Cour de Constantine afin d'«agir avec fermeté», en coordination avec la police judiciaire, en vue de faire toute la lumière sur les conditions d'enlèvement, dernièrement, d'un nourrisson au CHU de Constantine.

M. Louh a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat sur le plan d'action du gouvernement, avoir donné «ce matin des instructions au procureur général près la Cour de Constantine afin d'agir avec fermeté, en coordination avec la police

judiciaire, en vue de faire la lumière sur les conditions d'enlèvement d'un nourrisson à l'hôpital de Constantine». Le ministre a qualifié ce crime de «grave» car étant survenu dans un hôpital, suscitant ainsi l'indignation de l'opinion publique.

Il a appelé les autorités judiciaires à assumer pleinement leur rôle en particulier la police judiciaire qui est appelée à rechercher les criminels et à les traduire devant la justice, conformément à la loi. Cet enlèvement est une affaire de sécurité publique, a-t-il indiqué, soulignant la nécessité d'intensifier les investigations menées par la police judiciaire en vue de faire la lumière sur cette affaire et rechercher le ou les criminels. Par ailleurs, le minis-

tre de la Justice a affirmé que la mesure relative à la levée de l'interdiction de sortie du territoire algérien, «sauf décision contraire de la justice», ne concerne pas uniquement les personnes concernées par la réconciliation nationale mais tous les Algériens.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement de la réforme de la justice, prévue par le plan d'action du gouvernement notamment en ce qui concerne le respect des libertés individuelles et des droits fondamentaux du citoyen.

Le secteur de la justice insistera dans son programme sur «l'édition d'un Etat de droit qui garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire», a-t-il soutenu.

LA BONNE NOUVELLE DE AMAR GHOUŁ :

«Des réductions allant jusqu'à 50% dans les billets d'avion durant l'été»

Le ministre des Transports Amar Ghoul a affirmé mardi que des réductions allant jusqu'à 50% toucheront les billets d'avion sur les lignes assurées par les deux compagnies aériennes publiques durant la période de juin à septembre.

Dans une déclaration à la presse en marge du débat autour du plan d'action du gouvernement à l'APN, M. Ghoul a indiqué que «des mesures importantes en été prises par son département ministériel consistentant en des réductions dans les coûts de transport, notamment aérien».

Il a précisé que les réductions du prix des billets d'avion sur les lignes assurées par Air Algérie pourraient atteindre les 50% de même pour les billets d'avion de la compagnie aérienne Tassili Airlines, eu égard, a-t-il dit, à la densité du trafic aérien de et vers l'Algérie durant la période allant de juin à septembre.

Selon le ministre, ces réductions seront appliquées au profit des citoyens nationaux et de la communauté algérienne résidant à l'étranger.

En prévision de la période estivale, des navires viendront en renfort au niveau des ports, et le coût du billet de transport maritime sera réduit, a encore annoncé le minis-

tre ajoutant que des mesures seront également prises en direction des personnes âgées, des jeunes et des familles durant la même période.

Le ministre a arrêté un programme spécial en direction de la communauté en ce qui concerne les mesures d'accueil et les réductions du coût de transport terrestre, maritime et aérien, a ajouté le ministre.

D'autres mesures concernant le transport de nuit durant le ramadan seront mises en œuvre à Alger et dans d'autres villes avec le concours de tous les opérateurs, a-t-il fait savoir. Pour ce qui est de la prévention du coronavirus, le ministre des transports a indiqué que des mesures étaient appliquées au niveau des ports et aéroports ainsi que dans certains accès terrestres en coordination avec les secteurs concernés tels la Santé et l'Intérieur.

Il s'agit de mesures préventives autres celles mises en œuvre pour le suivi et le contrôle au niveau des accès terrestres, des ports et des aéroports, a expliqué le ministre qui a saisi l'occasion pour appeler les supporters de l'équipe nationale et les pèlerins à prendre toutes les précautions nécessaires.

APS

ALGÉRIE - FRANCE
Le DG des Douanes en visite de travail en France



L'évaluation du programme de coopération entre les douanes algérienne et française est au centre de la visite de travail qu'effectue mardi en France le directeur général des douanes, Mohamed Abdou Bouderbala à l'invitation de son homologue française Mme Hélène Crocqveille, a indiqué un communiqué de l'institution douanière. M. Bouderbala, accompagné d'une délégation de l'administration douanière évoquera, lors de sa visite à la direction générale des douanes et droits indirects de la France, la question de la sécurisation de la chaîne logistique des deux pays, selon le communiqué. La rencontre représente également une occasion pour dresser un bilan sur le programme annuel de coopération entre les deux institutions en vue de trouver les voies et moyens de les renforcer. La coopération douanière algéro-française s'est tout particulièrement développée autour des plusieurs axes prioritaires comme la lutte contre la fraude, la formation professionnelle et la facilitation des échanges d'informations utiles pour faire face aux nouveaux besoins de sécurisation et de facilitation des échanges commerciaux entre les deux pays.

SNTF

Réduction des tarifs des cartes d'abonnement et des billets des trains régionaux

La société nationale de transport ferroviaire (Sntf) a annoncé mardi plusieurs offres de réduction des tarifs des cartes d'abonnement mensuel et hebdomadaire, ainsi que des billets de trains régionaux et de longs trajets. «Les lignes concernées par l'offre d'abonnement sont les trains de la banlieue d'Alger, à savoir Alger-Thénia et Alger-El Aroun», a précisé la Sntf dans un communiqué. Les réductions sur ces axes atteignent «les 40% pour un abonnement mensuel et 30% pour les cartes d'abonnement hebdomadaire». «La grille de la nouvelle tarification englobe une réduction allant jusqu'à 20% pour les billets des trains régionaux et de longs trajets aller-retour», a indiqué le communiqué. Concernant le billet enfant, la Sntf a souligné qu'une réduction allant jusqu'à 50% sera appliquée aux enfants âgés de moins de 12 ans». «Tous les jeunes âgés de moins de 28 ans bénéficieront, sans distinction aucune, d'une réduction allant jusqu'à 20%, a-t-elle annoncé. Pour informer le public de ses nouveaux tarifs, la Sntf organise du 8 au 12 juin des portes ouvertes au niveau de la station Agha à Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations assurées au grand public et à faire améliorer les offres de réduction proposées par la Sntf, a précisé le communiqué.



LES ORGANISATEURS DU 1^{ER} SALON NATIONAL DE LA FORMATION CONTINUE, INVITÉS HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

La formation continue de la ressource humaine :

● Le développement économique passe nécessairement par l'amélioration permanente des performances professionnelles dont la formation continue des travailleurs «en est le fondement», a indiqué hier à Alger Ridha-Amine Bendali, directeur des études au Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC). «Le capital humain est la ressource la plus importante de l'entreprise. Il doit faire l'objet de formations continues pour contribuer efficacement à la croissance et au développement économique du pays», a affirmé M. Bendali, lors d'une conférence-débat au forum du journal *DK News*. Il a ajouté que c'est dans l'objectif de sensibiliser à la création de valeur ajoutée et de la richesse nationale que sera organisé le Salon de la formation continue les 10 et 11 juin en vue de répondre aux exigences du marché et à l'amélioration des techniques de production. Lors de ce salon, les entreprises pourront entrer en contact avec les organismes et fournisseurs de formation pour la prise en charge de leurs plans de formation interne, a-t-il précisé. Selon le même responsable, le FNAC financerà des projets de formation «pertinents» et répondant à des besoins réels au profit des entreprises «qui le solliciteraient et conformément à la réglementation en vigueur». Durant ce salon, plusieurs conférences et tables rondes seront animées par des experts sur des sujets en relation avec la formation, le e-learning, l'hygiène et la sécurité de l'entreprise.

APS

une nécessité



Ph. Medhi Nait Kaci

Sonia Belaïdi

Dans le cadre de la formation continue de la masse salariale, un Salon national de la formation sera prochainement organisé en vue d'améliorer les performances professionnelles et de contribuer au développement économique.

Le développement économique passe nécessairement par l'amélioration des performances professionnelles et la formation continue des cadres, salariés et ingénieurs exerçant dans les entreprises étatiques et privées, a indiqué hier à Alger, le directeur des études au sein du Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC).

«Les ressources humaines sont un facteur principal du développement économique et doivent faire l'objet de formation et training continu pour contribuer efficacement à la croissance d'un pays», a précisé M. Bendali, lors d'une conférence-débat organisé au Forum de *DK*

News. M. Bendali a souligné que c'est dans cet objectif qu'a été inspirée l'organisation du Salon national de la formation continue, qui se déroulera du 10 au 11 juin.

Le Salon de la formation continue vise à répondre aux exigences et l'évolution permanente des modes de travail, a noté le directeur des études, soulignant qu'il était destiné aux entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et étudiants.

Lors de ce salon, les entreprises pourront rentrer en contact avec les organismes et fournisseurs de formation, pour la prise en charge de leur plan de formation interne, a ajouté le même intervenant.

Il a aussi fait savoir que le salon de la formation s'adressait également aux étudiants et aux employés désirant faire des formations individuelles et personnalisées.

Selon le même responsable, le FNAC financerà des programmes de formation continue au profit des entreprises qui s'acquittent de la taxe de formation et de celles qui sont en règle vis-à-vis des or-

ganismes d'impôts.

Le FNAC est un organisme chargé de gérer et d'investir la taxe de formation obligatoire prélevée sur la masse salariale des entreprises.

Durant ce salon, plusieurs conférences et tables rondes seront animées par des experts sur des sujets portant sur : la formation, le e-learning, l'hygiène et la sécurité d'entreprise.

Parmi les participants à ce Salon, M. Bendali a cité des universités comme l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) et de grandes écoles et des instituts comme Ibn Rochd, ETS Salim, l'école de gestion MDI, l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), l'Institut national sciences de l'information et du management (INSIM) et l'école de formation en informatique « Royal School ». La première édition, placée sous le patronage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a pour slogan : «Changement, progrès, formation, création et innovation».

Les 8 missions statutaires du FNAC

R.Rachedi

Créé en 1998 par décret exécutif et opérationnel depuis 2002, le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) est principalement chargé d'investir dans la formation continue la taxe de formation obligatoire prélevée sur la masse salariale des entreprises qui est de l'ordre de 1%.

«L'Etat a mis en place cet outil dans la perspective d'encourager les entreprises à faire un effort de formation au profit de leurs salariés, mais aussi pour aider les entreprises qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes à recycler leurs employés» a indiqué le directeur des études au FNAC, M. Bendali Ridha Amine.

«A travers le FNAC, l'Etat a voulu instaurer le principe de la formation continue tout au long de la vie du salarié en impliquant les entre-



prises dans l'effort de la formation. Il est vrai qu'au départ, il y avait une certaine réticence des entreprises à adhérer à ce dispositif et que ces dernières préféreraient payer une taxe plutôt que de mettre en œuvre des programmes de formation.

Mais avec le temps, une dynamique c'est installée et les entreprises ont fini par

comprendre la pertinence de ce dispositif qui est destiné à mettre à niveau leurs salariés afin d'améliorer leur compétitivité et répondre au mieux aux besoins du marché» a ajouté M. Bendali.

En plus de gérer les ressources financières mises à sa disposition, le FNAC est chargé d'étudier, traiter les programmes de formation

proposée au financement par les entreprises, se prononcer sur l'éligibilité des programmes d'apprentissage proposés au financement, entreprendre des enquêtes sur l'évaluation des programmes mis en œuvre et engager toute action visant à la promotion et la valorisation de l'apprentissage et de la formation continue.

MERCREDI 11 JUIN À L'OREF

Journée d'étude sur les métiers de l'audiovisuel



Dans le cadre de sa participation au 1^{er} Salon national de la formation continue, l'école de formation nouvelle en audiovisuel et système informatique NAVSI organisera mercredi 11 juin à partir de 8h30 à la salle Ibn Zaydoun, de l'Office Riad El Feth, une journée d'étude sur les différents métiers de l'audiovisuel, indiqué hier M. Salim Saâdi, manager général de NAVSI. «Trois conférences seront également animées durant cette journée par des experts de la télévision algérienne», a ajouté l'intervenant.

La technologie évolue, la formation continue doit la rattraper

Said Abjaoui

Formation, continuité. Deux mots qui, assemblés, forment un concept qui traduit tout un programme. Formation continue. Cela possède plusieurs explications et plusieurs politiques d'action. Qui doit bénéficier de la formation continue et pourquoi ? Avant d'accorder les deux mots, voyons d'abord le rayon d'action du premier mot. Dans le contexte actuel, formation est liée à l'emploi, ou plutôt au poste de travail. Formation signifie diplôme, mais diplôme ne renvoie pas nécessairement à la possession d'un poste de travail.

On dit que diplôme ne donne pas nécessairement accès à un emploi. Serait-ce que l'université forme des chômeurs ou alors que c'est l'entreprise qui est fautive car elle ne crée pas d'emplois ? Serait-ce l'inexistence de liens étroits en matière de relations de collaboration entre l'université et l'entreprise qui est responsable du chômage ?

Quoique de telles interrogations et de telles préoccupations ne sont pas étrangères à nos entreprises et à nos experts, il est tout de même à déplorer que tous les projets contenus dans les discours de la classe politique n'ont



tous pas connu de réalisation sur le terrain. Pour nous éclairer sur ces interrogations et de telles préoccupations qui possèdent des implications sur la sécurité nationale,

cadre du premier Salon de la formation continue qui sera tenu les 10 et 11 juin sous le haut patronage du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Concernant donc la formation continue, il s'agit de tenir compte de l'évolution des technologies, évolution qui est rapide et de la nécessaire adaptation des diplômés à leur poste. Cela est également valable pour tous les cas d'employés

LA FORMATION CONTINUE CONCERNE TOUS LES NIVEAUX

comme le logement et l'emploi le sont encore, comme l'est également la sécurité alimentaire, le forum de DK News a accueilli hier d'illustres experts nationaux.

La conférence a été animée par le docteur Ali Belkhiri, commissaire du salon, et les représentants du ministère de la Formation professionnelle, le Fnac et la Navsi.

Cette invitation faite à des experts se tient dans le

ELLE CONSTITUE UNE ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL

tous grades confondus qui ne peuvent continuer à exercer sans acquérir des capacités nouvelles d'adaptation pour qu'ils puissent garder leur em-

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS,

1^e édition du Salon national de la formation continue, le 10 et 11 juin 2014 à l'Office Riad El Feth

O. Larbi

Cet événement a fait l'objet d'un débat au Forum de DKNews et a permis de mettre le doigt sur l'urgence d'avoir une politique coordonnée entre les pouvoirs publics, les institutions de formation, les entreprises et les apprenants.

Si le système éducatif « normal » concerne 6 millions d'élèves, la formation continue en entreprise a une clientèle qui se compte en dizaines de millions, c'est-à-dire la population active occupée et celle qui ne travaille pas.

Organisé par l'agence Culture Communication, agence en communication et événementiel, le 1^{er} Salon national de la formation continue est l'aboutissement d'un parcours universitaire et de l'adaptation aux conditions du marché de l'emploi : M. Belkhiri est, en effet, docteur d'Etat en systèmes informatiques et aéronautiques, qui n'a pas trouvé l'environnement lui permettant de donner à ses formateurs, le fruit de ses connaissances et capacités.

Il a du se redéployer sur un marché émergent : les TIC appliquées au management.

La découverte est un choc : l'université forme par milliers des étudiants dans des spécialités sans débouchés professionnels. Les diplômés sont obligés de se reconvertis. La

demande des entreprises, elle, a suivi les changements opérés dans le monde, si bien qu'elles manquent toujours de personnel qualifié dans des secteurs vitaux. Le commissaire du Salon insiste sur la nécessaire prise en compte de l'environnement concurrentiel du monde actuel et sur tous les plans : «Pour devenir pérenne, l'entreprise algérienne doit maîtriser les nouvelles technologies en matière d'organisation, d'anticiper ses besoins futurs, de former ses employés pour ne pas perdre leur capital immatériel».

Le Salon qui s'ouvrira le 10 juin verra la participation d'entreprises, d'institutions de formation (publiques et privées), des conférences et des tables rondes. Des points de rencontre mettront tous les participants et les visiteurs dans les meilleures conditions d'échanges et de débats.

Le représentant du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et plus précisément du Fnac (Fonds national d'animation culturelle) du secteur a mis en exergue la volonté des pouvoirs publics en matière de formation continue qui s'adresse « aux travailleurs dans les entreprises et aux apprenants : deux taxes de 1% chacune constituent les ressources du Fonds et sont prélevées sur la masse salariale globale ». Les interventions du Fonds sont d'abord le recouvrement

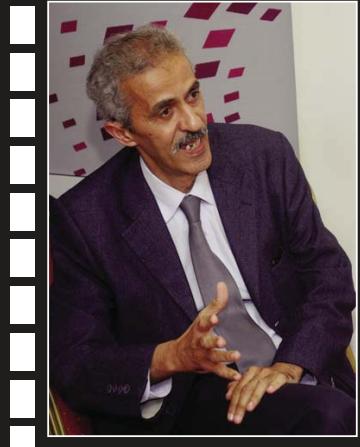
de ses taxes auprès des assujettis, d'évaluer le programme de formation continue avec les entreprises en faisant agir les experts dont disposent le Fonds et enfin de financer la formation.

Les idées développées par le représentant du Fnac sont : la formation continue tout au long de la vie (professionnelle) « sachant qu'un travailleur retient mieux les nouvelles acquisitions en milieu professionnel. Si la formation est dispensée en dehors de l'activité et du milieu, on s'est rendu compte que l'apprenant ne garde que 20 % de ce qu'on a voulu lui transmettre».

M. Saâdi de NAVSI (nouvel audiovisuel et système informatique) place la formation continue au niveau d'urgence nationale ; c'est-à-dire de l'adaptation de la force de travail intellectuel et technique au top niveau pour espérer rester compétitif.

Pour cela les pouvoirs publics doivent taper sur la table pour organiser le système, le rationaliser, le rendre efficace avec obligation de résultats au coût économique le plus rentable.

Faut-il investir peu pour toucher le plus grand nombre ou accepter des investissements lourds pour gagner en intensité de formation, telle est le dilemme. C'est à ce prix que l'économie de la connaissance s'imposera en Algérie.



Le capital investissement, un outil de croissance avéré, méconnu en Algérie faute de vulgarisation

Le capital investissement, un outil de croissance économique avéré dans le monde, reste méconnu en Algérie faute de vulgarisation et de soutien, se sont accordés à dire hier à Alger des experts lors d'une rencontre sur le thème, organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE).

Le capital investissement est la possibilité offerte aux détenteurs de capitaux de se faire accompagner par des organismes professionnels dans leurs investissements pour faire fructifier leur argent. Ces investisseurs acceptent en contrepartie, l'entrée dans leur capital social de ces organismes qui seront minoritaires pour une durée limitée à quatre ans, selon la définition donnée par les spécialistes qui ont précisé que la législation algérienne permet cette pratique.

La rencontre-débat portant sur le thème : «Financement de l'économie, rôle des institutionnels», «eu le mérite de susciter un débat de fond sur ce thème, d'une part, et d'autre part, de toucher du doigt les carences qui font que l'Algérie est à la traîne en matière de capital investissement», ont estimé les spécialistes.

Or, la vitalité d'une économie se mesure à la capacité de croissance de ses entreprises, au dynamisme de ses entrepreneurs, au développement de son tissu économique et aux mesures prises par les pouvoirs publics pour l'amélioration de cet écosystème, a déclaré Yazid Taalba, directeur général de MaghrebInvest Algérie et partenaire au sein de AfricInvest.

Selon lui, le secteur financier joue un rôle clé dans cette équation et son appui aux entreprises est «vital». Par contre, la diversification des modes de financement permet d'apporter une solution appropriée à une plus large frange d'opérateurs.

Pour les participants, la tendance à faire appel au seul secteur bancaire afin d'assurer son développement, n'est pas toujours la solution adéquate.

«Les règles de financement classique bancaires à moyen et long termes réduisent fortement les chances des entreprises à faible capitalisation, à fort besoin en fonds de roulement, et dont la part de marché est non substantielle», ont-ils soutenu.

Dans cette optique et en l'absence d'une offre financière importante, un grand pourcentage de PME est réduit à croire avec les «moyens du bord» bien en deçà de leurs capacités réelles, ont-ils encore ajouté précisant que le capital investissement s'inscrit précisément dans le cadre de diversification de l'offre financière sur la place. Les participants à la rencontre ont souligné le faible ancrage du capital investissement dans le paysage économique algérien, regrettant que même l'impact de la création par l'Etat des fonds régionaux reste limité, dans un marché marqué par un fort potentiel».

APS

PÉTROLE: Les premiers forages offshore prévus fin 2014

Les premières opérations de forage pour l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en mer (offshore) sont prévues à partir de la fin de l'année en cours, a annoncé hier le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

«Fin 2014, début 2015 nous allons commencer les premiers forages en offshore, une fois les études en cours achevées», a indiqué M. Yousfi à des journalistes en marge d'une cérémonie de signature de contrats relatifs au projet



de la ville nouvelle de Hassi Messaoud. Selon le ministre, les endroits dans lesquels ces opérations de forage sont prévues ne sont pas encore localisés.

«Ce n'est pas tout à fait arrêté l'endroit. Cela dépendra des résultats des études

en cours pour déterminer la première localisation de forage en mer», a-t-il précisé. En février dernier, M. Yousfi avait affirmé que des travaux de prospection et de recherche sont déjà entamés sur les côtes algériennes et sont appelés à

s'intensifier dans les prochaines années. «Une fois les études et les travaux en cours achevés, ils permettront de déterminer le potentiel d'hydrocarbures en place et de dégager des leads et des prospects», selon les propos du ministre.

PROJET DE VILLE NOUVELLE DE HASSI MESSAOUD: Des entreprises publiques pour assurer les études des VRD

L'Etablissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) a signé hier à Alger deux contrats avec des groupements d'entreprises et de bureaux d'études publics pour la réalisation d'études d'exécution et de suivi des travaux de voiries et réseaux divers de la future nouvelle ville. Totalisant un montant de près de 92 milliards de dinars, ces deux contrats ont été signés en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, à l'issue des travaux de l'assemblée générale de l'EVNH.

Le premier contrat concerne la réalisation des études d'exécution et des travaux de voirie et réseaux divers

(VRD) de la ville nouvelle de Hassi Messaoud et de la zone d'activités logistiques (ZAL).

Ce marché, dont de délai de réalisation a été fixé à 45 mois pour un montant de 90,68 milliards DA, a été attribué à un groupement composé de quatre entreprises publiques, à savoir Cosider travaux publics, chef de file, et Cosider canalisations (filiales du groupe Cosider), GCB (Société nationale de génie civil bâtiment, filiale Sonatrach) et Kahrif (Société de travaux d'électrification, filiale Sonelgaz).

Le second contrat porte, quant à lui, sur l'approbation des études d'exécution et de suivi, de contrôle et de coor-

dination des travaux de VRD de la ville nouvelle de Hassi Messaoud et de la ZAL. D'un montant de 1,451 milliard DA pour un délai de 45 mois, ce marché a été attribué à un groupement composé de trois bureaux d'études publics, à savoir la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI, chef de file), la Nationale eau et environnement (NEE) et le Laboratoire des travaux publics Sud (LTP Sud).

Dans une déclaration à des journalistes en marge de la cérémonie, M. Yousfi a affirmé que la signature de ces contrats constitue «l'acte de naissance» de la ville nouvelle de Hassi Messaoud.

Hausse de plus de 7% du volume de fret au port d'Alger en avril 2014

• Accroissement de 14% du nombre de navires opérant au port d'Alger en avril 2014

Le volume global des marchandises débarquées et embarquées au port de la capitale traité par l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a atteint 892.362 tonnes en avril 2014 contre 828.006 tonnes le même mois de 2013, soit une augmentation de 7,77%, a-t-on appris hier auprès de l'entreprise.

Les marchandises débarquées enregistrent une hausse de 11,71% atteignant un volume de 749.633 tonnes durant le quatrième mois de 2014 contre 671.066 tonnes pour la même période de 2013, précise l'EPAL dans un bilan obtenu par l'APS.

Quant aux marchandises embarquées, elles affichent un recul de 9,06% s'établissant à 142.730 tonnes en avril 2014 contre 156.941 le même mois de 2013.

Par types de produits, durant la période comparée, les produits agricoles et denrées alimentaires ont atteint 197.455 tonnes contre 163.508, soit une hausse de 20,8%.

Une diminution de 4,96% a été observée pour les produits pétroliers qui se sont établis à 390.185 tonnes en avril 2014 contre

410.545 tonnes le même mois de 2013.

En revanche, les produits métallurgiques sont passés de 3.000 tonnes en avril 2013 à 18.796 tonnes durant la même période de l'année 2014, soit une évolution de 527%. Les minéraux et matériaux de construction enregistrent également une hausse de 69,98% passant de 16.016 tonnes en avril 2013 à 27.223 tonnes le même mois de l'année en cours.

Quant aux engrangis et produits chimiques, ils affichent un recul de 23,24% à 2.005 tonnes en avril 2014 contre 2.612 tonnes le même mois de 2013.

Affichant une augmentation de 10,49%, les marchandises diverses sont passées de 232.325 tonnes en avril 2013 à 256.697 tonnes le même mois de 2014. Le volume total des marchandises traitées au port d'Alger avait enregistré une hausse de 17,84% au 1^{er} trimestre 2014 à 2.731 millions de tonnes (MT) contre 2.317 MT le même trimestre 2013, selon l'EPAL.

Nouvelle publication sur le rôle de la prospective dans la définition des politiques gouvernementales

L'expert économiste Bachir Msaita vient de publier un nouvel ouvrage intitulé «Construire l'avenir» dans lequel il met en avant l'importance de la prospective dans la définition des politiques actuelles et futures.

Dans une conférence organisée par le Conseil supérieur de la langue arabe dédiée à la présentation de l'ouvrage édité en arabe et en français, l'auteur explique le concept de construction du présent par l'avenir soit l'utilisation des données et prévisions d'avenir pour adopter les décisions concernant les temps présents.

Pour l'expert, les politiques socio-économiques et culturelles tracées actuellement manqueront d'efficience tant qu'elle ne tiendront pas compte des variantes de l'avenir.

L'ouvrage fait ressortir le besoin de l'Algérie et d'autre pays arabes d'un système de prospective qui oriente les politiques gouvernementales.

L'ancien secrétaire d'Etat à la prospective et aux statistiques estime que le recours à la prospective est un impératif qui fait obligation de l'utilisation de la donne économique en tant que produit utile pour la politique stratégique en Algérie et dans le monde arabe notamment en ce qui concerne les marchés de l'énergie et les tendances de l'économie mondiale.

JUSTICE

M. Louh : «L'Algérie n'extrade pas ses citoyens pour qu'ils soient jugés à l'étranger»

M. Louh, qui répondait, en marge du débat autour du plan d'action du gouvernement à l'APN, à la question d'un journaliste sur la demande d'extradition d'Abdelmoumen Khalifa, principal accusé dans l'affaire «Khalifa», pour être jugé en France, a précisé que «l'Algérie n'extrade pas les citoyens algériens pour qu'ils soient jugés à l'étranger, conformément à la loi, notamment l'article 698 du Code de procédure pénale».

Le tribunal criminel près la Cour de Blida avait jugé cette affaire en première instance en mars 2007. 94 accusés étaient alors présents dans le box des accusés. Une dizaine était en fuite, dont le principal accusé, Abdelmoumen Khalifa.

Les accusés avaient été jugés notamment pour les chefs d'inculpation d'*«association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels»*. Des peines allant jusqu'à la perpétuité avaient été prononcées à l'encontre des principaux accusés, dont le responsable du Groupe Khalifa,

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier à Alger que «l'Algérie n'extrade pas les citoyens algériens pour qu'ils soient jugés à l'étranger».



Abdelmoumen Khalifa

lorsque les concernés sont de nationalité algérienne». Il a affirmé également que «la justice algérienne est seule habilitée à juger les affaires qui ont eu lieu en Algérie, expliquant qu'il y a des procédures à suivre et dès que celles-ci sont achèvées, le procès est automatiquement engagé». M. Louh a par ailleurs affirmé que le procès des personnes impliquées dans l'affaire Khalifa sera «public». Il a rappelé que les autorités algériennes avaient formulé une demande d'extradition d'Ab-

delmoumen Khalifa, principal accusé dans l'affaire, aux autorités britanniques. Celui-ci avait été extradé en décembre 2013 dans le cadre d'un accord conclu entre les deux pays.

Selon le ministre, l'accord prévoit quelques engagements concernant cette extradition à savoir «l'application de l'article 698 du Code de procédure pénale» qui souligne «clairement» l'interdiction de livrer des citoyens algériens pour un procès à l'étranger. Il a ajouté que les affaires portées devant la justice algérienne et qui ont eu lieu en Algérie relèvent de la compétence de celle-ci, soulignant que les fondements de la législation algérienne à ce propos sont claires.

Le ministre de la Justice a par ailleurs souligné que «la non-extradition est l'un des principes de la souveraineté nationale juridiquelement consacrés», précisant que «toute personne déclarée coupable sera jugée conformément à la loi». «Le procès sera équitable et se déroulera dans la transparence totale», a affirmé M. Louh.

PROGRAMME BLANCHE-ALGÉRIE 160 chantiers ouverts dans la wilaya d'El-Oued

La wilaya d'El-Oued a bénéficié cette année de 160 chantiers dans le cadre du programme «Blanche-Algérie» de préservation de l'environnement, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'action sociale (DAS).

Cent cinquante (150) de ces chantiers sont ouverts dans le cadre du programme national ordinaire et 10 autres dans le cadre du programme destiné aux wilayas du Sud, a révélé le chef de service d'administration générale à la DAS, Hamza Ferdjani.

Ces chantiers sont en relation directe avec l'hygiène et la protection de l'environnement, à l'instar du nettoyement des quartiers et cités et des espaces extérieurs des institutions publiques, en plus de la préservation et de l'amélioration du milieu par l'aménagement d'espaces

verts, la plantation et le badigeonnage des arbres, en plus du nettoyage de certains tronçons de routes communales. Ils ont été repartis à travers les 30 communes de la wilaya, sur la base de trois critères déterminant les besoins de chaque commune, à savoir l'extension géographique, la densité de population et le nombre d'agglomérations, a expliqué le même responsable. Ces chantiers ont permis la création de 1.200 emplois sur une année au niveau de la wilaya, à raison d'une moyenne de 7 jeunes par chantier, sous la supervision d'un artisan chargé de la gestion. La DAS gère ce programme, en collaboration avec les assemblées populaires communales, et mobilise les moyens matériels nécessaires pour la concrétisation de ces chantiers.

M'SILA 30 artisanes formées au tissage traditionnel

Trente artisanes ont entamé, hier au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) n° 3 de M'sila, un stage de formation et de perfectionnement d'une durée d'un mois, consacré au tissage traditionnel et à la teinture, a-t-on constaté.

Selon le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), structure organisatrice de ce stage, l'enchaînement de cette formation visant la promotion des métiers et artisanat et la mise en valeur des activités liées au tissage traditionnel, est assuré par des femmes-artisanes ayant un savoir-faire avéré dans ce domaine.

Les stagiaires venues des quatre coins de la wilaya de M'sila pourront, au cours de ce stage, approfondir leurs connaissances en matière de préparation de la laine, de filature et de teinture. «Je suis heureuse à l'idée de



découvrir d'autres usages à la teinture traditionnelle (ghafsa) qui se limite, pour l'heure, à donner certaines couleurs aux couvertures traditionnelles qu'on appelle ici hayek, hanbel ou haouli», souligne Souad, une stagiaire

venue de la commune de Maâdhid. La formation constitue surtout un moyen pour protéger et préserver l'activité de tissage traditionnel, un précieux patrimoine menacé de disparition en raison des conditions pénible dans lesquelles travaillent les artisanes après la dissolution, à la fin des années 1980, d'une coopérative vouée à cette activité, a encore indiqué le président de la CAM. Les stagiaires contactées par l'APS ont fait part de leur «motivation» devant la perspective d'exercer à temps plein ce métier, d'autant que les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes «offrent un financement et un accompagnement».

Quelque 300 artisanes spécialisées dans le tissage traditionnel sont actuellement en activité dans la wilaya de M'sila, contre un millier dans les années 1970 et 80.

TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS À ALGER Un bateau de 280 places sera mis en service



Un bateau de 280 places sera exploité dans le transport maritime urbain de voyageurs dans la baie d'Alger, dont l'opération pilote sera lancée ce mois de juin, a-t-on appris hier auprès du directeur de wilaya des transports, Rachid Ouezzane.

«Dans un premier temps, l'ENTMV (Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs) exploitera un bateau de 280 places pour assurer la navette entre la Pécherie du port d'Alger et le port de Tamenfoust. Cette opération pilote sera lancée au cours de ce mois de juin», a précisé M. Ouezzane. Les préparatifs, l'aménagement des quais, l'acheminement du matériel et la mobilisation du personnel, sont en cours en prévision du lancement de cette opération, a encore souligné M. Ouezzane, sans en préciser la date exacte.

En gestation depuis 2003, l'étude du projet de cette ligne de transport urbain maritime a été réactualisée en février dernier dans le cadre de la lutte contre la congestion du trafic automobile urbain dans la wilaya d'Alger, et offrir à terme des opportunités pour le tourisme dans la baie d'Alger. Cette ligne pilote reliera, selon lui, la Pécherie au port de Tamenfoust (commune d'El Marsa), par voie express, en attendant l'achèvement des travaux d'aménagement des stations intermédiaires prévues notamment à la plage des Sablette, appelée à devenir un important pôle d'attraction touristique et de loisirs de la ville.

Elle devrait desservir à terme tous les quartiers algériens qui ont «les pieds dans l'eau», Hussein Dey, Belouizdad, Bordj El Kiffan et le village côtier de Tamentfoust, qui possède un port de pêche artisanale et de plaisance, et qui bénéficiera d'un projet de modernisation, en cours d'étude. L'ENTMV, appelée à mobiliser plus de moyens en fonction de l'ouverture des stations intermédiaires, a été chargée de l'exploiter à titre expérimental. Les opérateurs privés seront invités également à investir dans le créneau du transport urbain maritime une fois la ligne entrée en service, selon les différents responsables du secteur.

Le lancement des premières opérations de transport maritime urbain dans la baie d'Alger intervient «au courant de ce mois de juin», avait déclaré dimanche le ministre des Transports Amar Ghoul en marge de la présentation à l'Assemblée populaire nationale (APN) du plan d'action du gouvernement.

Il a également rappelé lors d'une visite d'inspection à Alger le 2 mai dernier que «les prix seront à la portée des citoyens», et a assuré que les tarifs de ce type de transport seraient «étudiés et soutenus par le secteur».

Interrogé à ce sujet, M. Ouezzane a indiqué que «c'est au ministère des Transports de fixer et d'annoncer les tarifs applicables aux voyageurs sur cette ligne pilote». Les tarifs des billets, «ils sont soutenus par l'Etat, ne dépasseront pas ceux pratiqués par l'entreprise de gestion du métro d'Alger», avait-il souligné auparavant.

Dans une deuxième phase, cette ligne sera étendue vers deux autres wilayas, à savoir Boumerdès et Tipasa, avant que l'opération ne soit généralisée à toutes les wilayas du littoral, a précisé le ministre des Transports.

Sur un autre registre, les services de sécurité, dont la sûreté de wilaya d'Alger, devraient mettre de leur côté une police maritime pour contrôler et sécuriser ce nouveau mode de transport dans la capitale.

En attendant l'entrée en service du transport urbain maritime à Alger comme solution alternative à la circulation automobile, la capitale algérienne dispose déjà depuis novembre 2011 d'une ligne de métro en phase d'extension, et enregistre le retour du «tram», outre plusieurs téléphériques et télécabines reliant les hauteurs de la ville à son centre historique.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Le CW 42 bloqué par les habitants de Belimour

M.B.

Dans un mouvement de colère, des habitants de la commune de Belimour, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont bloqué le CW42 reliant Bordj Bou-Arréridj à Bordj Ghedir pour dénoncer les trois carrières implantées dans leur région.

Ils évoquent les dangers que ces infrastructures représentent pour leur santé avec la poussière qui se dégage d'elles. Ils avancent également les risques d'affondrement de leurs maisons. « Nos maisons sont toutes fissurées », annoncent-ils. « Même les puits que nous exploitons ont été touchés par les explosions qui déstabilisent le terrain » se plaignent-ils.

Les habitants comptent tout faire pour se faire entendre.

Pour les responsables locaux, ces carrières sont loin du périmètre urbain et ce sont les habitants qui n'ont pas respecté la distance de sécurité en construisant leurs maisons près des carrières. « Il n'est pas question de fermer ces dernières », a-t-on indiqué. « Chacune d'elle permet de donner à manger à 200 familles » a-t-on ajouté.

PROTECTION CIVILE Sensibilisation des étudiants à Aïn Témouchent sur les dangers liés à la saison estivale



Une journée de sensibilisation sur les dangers liés à la saison estivale dont les noyades et accidents de la route a été organisée hier à Aïn Témouchent par la Protection civile au profit des étudiants et enseignants du centre universitaire de la ville.

Cette rencontre, qui s'est tenue en étroite collaboration avec la direction du Centre universitaire de Aïn Témouchent (CUAT), a permis à l'assistance de s'imprégner de la conduite à tenir pour éviter ces dangers. Le lieutenant Bekkar Mourad, chef du bureau des risques spéciaux à la Protection civile a présenté, à cette occasion, une communication appuyée par une projection vidéo sur le danger, notamment, des noyades, des accidents de la circulation, des feux de forêt, de l'électrocution et autres explosions.

L'intervenant a rappelé que ces dangers ont été à l'origine de plusieurs décès et blessures recensés durant l'année 2013 et les cinq premiers mois de l'année en cours. Pour les noyades, il a été enregistré, au 26 mai dernier, pas moins de sept décès au niveau des plages, des barrages et mares d'eau de la wilaya, contre cinq décès en 2013, dont quatre durant la saison estivale au niveau des plages.

Pour les accidents de la circulation, quatre personnes sont mortes et 238 autres blessées depuis le début de l'année, contre 20 décès et 680 blessés au titre de l'année écoulée, selon la même source. S'agissant du phénomène du suicide, le lieutenant Bekkar a signalé que la Protection civile a recensé huit interventions en 2014, qui ont permis de sauver cinq personnes. Un décès a été déploré, a-t-on toutefois relevé.

Plusieurs conseils pratiques ont été donnés aux étudiants et enseignants présents concernant la conduite à tenir face à ces dangers. Des exercices de simulation sur les premiers secours à apporter aux victimes de ces dangers ont été présentés par des éléments de la Protection civile.

JUSTICE

Perpétuité à l'encontre de deux individus pour association de malfaiteurs et falsification de sceaux et documents officiels

Le tribunal criminel près la Cour de Ouargla, siégeant en session criminelle, a condamné hier, par contumace, à la réclusion à perpétuité deux individus (B. A. et T. A.) pour «association de malfaiteurs, falsification de sceaux officiels, faux et usage de faux et vol».



Dans cette même affaire, des peines de 10 ans de prison ferme, assorties d'une amende d'un (1) million DA à l'encontre du nommé K. L., et de 5 ans de prison ferme et une amende de 200.000 DA à l'encontre de Z. M., ont été prononcées par le tribunal criminel de Ouargla qui a, par ailleurs, acquitté trois autres personnes, un homme et deux femmes, répondant respectivement aux initiales B. B., B. G. et D. H., pour absence de preuves.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 23 septembre 2013, où un individu a été pris en flagrant délit,

lorsqu'il a présenté un chèque et un permis de conduire falsifiés au niveau du bureau de poste 1^{er} Mai, à Ouargla, pour retirer une somme de 400.000 DA du compte courant d'un citoyen.

Les investigations, menées par les services compétents, ont révélé l'implication des nommés B. M. et T. M., prétenant être propriétaires d'une entreprise qui s'est avérée être fictive, et Z. M., agent au bureau de poste du quartier Bamendil à Ouargla, chargé de fournir des données (avoirs et spécimens de signatures) concernant les comptes des titulaires des comptes CCP ciblés. L'enquête a per-

mis de découvrir, après perquisition du domicile du nommé B. M., un sceau falsifié au nom de l'agence foncière de Ouargla, en plus d'un lot de coupures en papier au format de chèques postaux, ainsi que des documents officiels, pièces d'identité et permis de conduire, falsifiés aux noms des titulaires des comptes ciblés.

Les opérations de retrait d'argent, totalisant une somme de 2,4 millions DA, étaient effectuées par le nommé K. L., au niveau des bureaux de poste des daïras de Ouargla, Hassi-Messoud et Sidi-Khouiled.

• 7 terroristes présumés devant la justice à Alger le 23 juin pour assassinats, raps et viols

Le procès de sept (7) terroristes présumés, impliqués dans des assassinats, pose de bombes dans des lieux publics, raps et viols depuis 1997 à Alger et ses environs, aura lieu le 23 juin devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Parmi les accusés, figure le dénommé Kobbi Hocine, à l'origine également du démantèlement d'une cellule du groupe islamique armé (GIA) à Alger, selon la même source.

Les accusés doivent répondre des chefs d'accusation de «constitution d'un groupe terroriste armé, de massacre avec pose de bombes dans des lieux publics, assassinats, raps et viols», a ajouté la même source.

L'affaire remonte à 1997 lorsque l'accusé Hocine Kobbi a été chargé par le GIA à Alger de déposer une bombe artisanale à la gare ferroviaire de Gué de Constantine.

L'engin a explosé entre les mains de Kobbi, lui causant une cécité presque totale. Malgré son handicap, Kobbi a continué d'être un élément de soutien et d'appui pour ce groupe terroriste, et il s'est chargé de procurer des renseignements ainsi que de transporter des terroristes pour exécuter des attentats dans plusieurs régions de la capitale.

Chargé par l'ex-émir du GIA Rachid Abou Tourab (tué en 2005) d'exécuter un attentat suicide à la ceinture explosive, Hocine Kobbi décida alors d'informer les forces de sécurité sur les activités de ce groupe terroriste. Il a par ailleurs informé les forces de sécurité des caches des groupes terroristes, ce qui a permis l'arrestation de plusieurs d'entre eux et la récupération d'armes et de munitions de guerre.

INTEMPIERIES

10 familles nomades prises en charge à Djelfa

Dix familles nomades ont été prises en charge, lundi soir à Djelfa, suite à l'endommagement de leurs tentes par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la wilaya durant ces dernières 24 heures, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile sont intervenus au lieudit Errecha, dans la commune (et daïra) d'El Birine (15 km au nord de Djelfa) pour distribuer quatre tentes à une dizaine de familles bédouines, en remplacement de celles perdues à cause des fortes précipitations, a indiqué à l'APS la même source. Plu-



sieurs interventions ont été effectuées par la Protection civile suite aux intempéries à travers la wilaya, a signalé, par ailleurs, la même source, affirmant,

de Djelfa, où un véhicule a été cerné par les eaux de l'oued M'rítine, sur l'axe de la RN 89 A, reliant Bouirette Lahdeb à Hed Shari.

Toujours dans la même daïra, la Protection civile est également intervenue pour secourir un homme dont le véhicule a été également cerné par les eaux. Au cheffieu de la wilaya, les agents de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour pomper les eaux, qui ont inondé la gare routière de la cité Bentibbia, ainsi que le marché de gros de la cité Zehaf, et les cités «Les jardins», «Bentibia», et «Souk Errahma». APS

BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE M'SILA : Un travail de professionnels et de proximité

Le commandement du groupement de la Gendarmerie national de M'Sila, se dit satisfait de la baisse des crimes et délits. A en croire le colonel Mohamed Boussaid, commandant du groupement de GN de la wilaya, 490 affaires (32 crimes et 458 délits) ont été enregistrées durant les cinq mois écoulés, contre (30 crimes et 433 délits) durant la même période en 2013.

Mouad B.

Le commandant, lors d'une conférence de presse, tenue en marge des portes ouvertes, poursuit en soulignant que 648 personnes ont été arrêtées et 145 ont été placées sous mandat de dépôt.

La majorité des crimes et délits enregistrés concernent des atteintes aux personnes (58,25%) et aux biens (26,79%), avec des affaires de coups et blessures volontaires ou de vol sous ses diverses formes.

L'immigration clandestine :

Les services de la gendarmerie nationale de M'Sila ont traité de janvier à mai de l'année en cours 12 affaires impliquant 14 ressortissants étrangers de plusieurs nationalités.

Le vol de bétails :

Durant l'année écoulée, 14 affaires ont été traitées depuis janvier. Pas moins de 1536 bêtes volées dont 959 bêtes récupérées.

Treize personnes sont impliquées dont 10 ont été placées sous mandat de dépôt et 3 sous contrôle judiciaire.

Pour la même période en 2013, 11 affaires ont été traitées impliquant 21 personnes (18 placées sous mandat de dépôt et 3 sous contrôle judiciaire). Le nombre de bêtes récupérées était de 978.

La falsification technique des véhicules, dix affaires en cinq mois :

Pour cette période, dix affaires concernant la falsification technique enregistrées et la falsification des papiers (9 voitures, une remorque, une carcasse de voiture et une moto) contre trois affaires durant la même période en 2013.

Onze personnes ont été arrêtées dont 1 placée sous mandat de dépôt et 10 sous contrôle judiciaire.



Possession d'armes, de munition et de produits prohibés

Neuf affaires ont été traitées et la saisie de 9 fusils de chasse et 232 cartouches. Le nombre de personnes impliquées est de 10 dont trois ont été placées sous mandat de dépôt et le reste sous contrôle judiciaire.

Trafic de drogue :

Pour ce qui est des affaires de stupéfiants, les éléments de gendarmerie ont traité, durant ces 5 mois de l'année en cours, 42 affaires avec l'implication de 57 individus dont 47 ont été incarcérés.

Plus de 28,5 kg de kif traités ont été saisis et 2585 comprimés de psychotropes. Pour 2013 (janvier à mai), 22 affaires traitées, 35 personnes arrêtées dont 26 placées sous mandat de dépôt plus de 45,5 kg de kif traité saisis et 92 comprimés de psychotropes.

Le trafic de la fausse monnaie : Une affaire traitée

Une affaire liée au trafic de la fausse monnaie a été enregistrée pour cette période impliquant 3 personnes. Les gendarmes ont saisi 5 billets de coupures de 1 000 DA, et un billet de 500 DA. Durant l'année 2013, une seule affaire seulement a été traité et 96 millions de centimes en billets de 1 000 DA saisis.

La lutte contre la contrebande :

Depuis janvier, 5 affaires de contrebande ont été enregistrées (69 615 pétards, 5359 palettes de Viagra, 81 moteurs de véhicules et 89 pièces détachées) impliquant 13 personnes dont 2 placées sous mandat de dépôt et 11 sous contrôle judiciaire.

Pour la même période de l'année passée, 11 affaires ont été traitées impliquant 18 personnes dont 3 ont été placées sous mandat de dépôt.

La brigade économique :

Les gendarmes ont traité durant cette période 890 affaires concernant les délits de commerce (défaut de registre de commerce, affichage des prix,...) et la saisie de marchandises pour une somme de 24 634 755,00 DA.

Vol de sable des oueds :

Les gendarmes ont enregistré pas moins de 56 affaires impliquant 56 personnes et la saisie de 654 tonnes de sables. 19 camions et 2 pelleuses ont été placés à la fourrière.

Protection de l'environnement

Pas moins de 17 affaires ont été traitées dont 5 pour irrigation avec des eaux usées, 8 pour les décharges illicites et 4 pour avoir creuser des trous illégalement.

Les accidents de circulation :

298 accidents de circulation ont été enregistrés sur le réseau routier de la wilaya, qui comporte plusieurs points noirs, et lors desquels 605 personnes ont été blessées et 49 décédées, enregistrant un infime recul par rapport à la même période de l'année précédente où le nombre de décès était de 54 personnes et celui des blessées 602.

Les causes directes de ces accidents de la route sont essentiellement dues à l'homme avec 91,24%, l'état des véhicules 07,50% et les routes avec 01,26%. Concernant le volet répression, la gendarmerie a fait état de 13 286 infractions et délits au code de la route, un chiffre en nette augmentation par rapport à la même période de l'année 2013 où il a été constaté uniquement 10 387 infractions. A cet effet, les gendarmes ont dressé 19 793 procès verbaux et procédé au retrait de 16 536 permis, alors qu'en 2013 il n'était que de 9 388. Huit opérations de sensibilisation ont été menées afin de toucher le maximum de citoyens.

TISSEMSILT

La sûreté de wilaya célèbre la Journée mondiale de l'enfance

Abed Meghit

Comme à l'accoutumée, la sûreté de wilaya de Tissemsilt a célébré la Journée mondiale de l'enfance qui coïncide chaque année avec la date du 1^{er} juin. La cérémonie, organisée, ce samedi dernier au siège de la maison de Jeunes «El Merdja» de Tissemsilt, a été particulièrement chargée d'émotion grâce à la présence de nombreux enfants, pour ainsi dire, étaient les stars de cette journée. Les organisateurs ont préparé une matinée récréative aux petits chérubins par une animation présentée par des clowns qui a transporté les enfants dans un monde féérique.

Dans le cadre de cette célébration, la sûreté de wilaya organise des journées portes ouvertes sur l'enfance. Selon des statistiques liées aux affaires traitées par la brigade de protection de l'enfance durant le premier trimestre de l'année en cours, les services de sécurité ont recensé, dont 99 enfants ont été impliqués dans différents délits et 08

autres ont été des victimes. «C'est toujours émouvant pour nous de nous retrouver au milieu de ces enfants innocents», dira le chargé de communication de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Le public pouvait ainsi s'informer des statistiques afférentes aux affaires traitées par la brigade de protection de l'enfance et autres expositions. Une conférence y a été d'ailleurs animée.

Elle a porté sur le rôle de la brigade des mineurs et la lutte contre les fléaux sociaux. Statistiques et chiffres à l'appui, démontrent la mobilisation permanente de la sûreté de wilaya de Tissemsilt sur le terrain et la prévention qui reste le moyen pour dissuader toutes les tentatives allant dans le sens contradictoires des lois.

Le moment est donc arrivé pour mettre sur pied un excellent programme en matière de prise en charge de l'enfance qui pourra nous demander, dans quelques jours, mois ou années, des comptes. Heureusement que dans ce monde, il existe encore des âmes charitables et généreuses qui s'efforcent de porter secours et assistance à ces petits.

PARTENARIAT GE-SONELGAZ POUR LA RÉALISATION DU COMPLEXE DE PRODUCTION GEAT À AIN YAGOUT , À BATNA Lancement des sessions de formation au profit des professionnels algériens

Amel B.

Dans le cadre du partenariat scellé, dernièrement, avec l'entreprise Sonelgaz pour la réalisation du complexe de production Geat à Ain Yagout,

à Batna, destiné à fournir des équipements fabriqués en Algérie qui généreront environ 2 000 mégawatts par an, l'américain General Electric (GE) s'engage dans la formation, en lancant des sessions de formation complètes pour les professionnels algériens.

Objectifs : leur transmettre le savoir-faire, les compétences et les meilleures pratiques mondiales de GE, en termes de techniques de production et de contrôle de la qualité.

La formation en question s'étale sur une période d'une année. Les premières sessions de formation ont eu lieu au sein de l'Energy Learning Center de GE à New York, aux Etats-Unis.

Il est bon de rappeler que la première session de formation en Algérie a été lancée le 14 mai dernier, au centre de formation de GE, à Hydra, au profit d'une vingtaine de techniciens et d'ingénieurs recrutés pour le montage et la mise en service des projets de Power Generation en Algérie, implantés à Hassi R'mel, Hassi Berkine, Boufarik, Boutellis

ainsi que pour les sites des 6 nouvelles centrales électriques. Cette session couvre le quart des effectifs engagés localement pour assurer ces projets. «Deux autres sessions d'une durée d'un mois chacune sont prévues à Alger d'ici la fin de l'année», précise-t-on.

Intervenant à cette occasion, Michel Golebiowski, Senior Manager au sein de GE et responsable de la formation a indiqué que «cette formation est l'exemple concret de l'engagement de GE dans le transfert de savoir-faire et le développement des talents locaux.

Elle englobe un apprentissage théorique et pratique dont l'objectif est de donner aux employés les connaissances nécessaires afin de mener à bien les nombreux projets du groupe en Algérie «a-t-il déclaré.

«Cette initiative montre l'engagement de GE auprès des jeunes diplômés et plus particulièrement, des femmes», souligne-t-on. C'est le cas d'Amina, 27 ans, ingénieur en électronique et jeune diplômée de l'université de Blida qui affiche sa satisfaction et avoue : «Après avoir passé 5 mois aux Etats-Unis, je trouve que cette formation m'a donnée confiance en moi, je me sens plus apte à affronter le monde du travail grâce aux enseignements reçus à travers ce programme. GE est parmi

les rares entreprises à recruter de jeunes diplômées femmes en Algérie, et ce dans un secteur d'activité largement dominé par des équipes masculines».

Par ailleurs, parmi les initiatives de GE dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de formation des ressources humaines figure le «GE Day».

Il s'agit de journées de recrutement à destination des jeunes étudiants des universités algériennes. A ce titre, une session a été menée l'année dernière au cours de laquelle, une délégation de GE a présenté les métiers de chantier, les perspectives de travail dans le groupe et le développement prévu dans le pays.

Nidal, 22 ans, jeune diplômé de l'Ecole Polytechnique d'Alger value cette initiative. «Je n'aurais jamais imaginé que cette journée de recrutement, à laquelle j'ai participé, aurait vraiment abouti à un véritable recrutement. Grâce à cette formation, j'ai appris les bases de la gestion des tâches sur chantier mais surtout le travail d'équipe et l'ouverture à l'international», a-t-il indiqué.

Il faut savoir que les sessions de formation en Algérie complètent un curriculum de développement qui a commencé, pour la plupart des recrues, par une préparation aux Etats-Unis. Ce programme spécifique permet aux employés de se familiariser avec l'installation de nouvelles centrales de GE dans le pays. Au cours de cette formation, un programme de mentorat des employés sera mis en place en vue de suivre leur développement et d'évaluer leurs expériences. En outre, «s'agissant du cadre global de la formation, cette dernière a rassemblé l'expertise de plus de 40 spécialistes et managers de l'entité Global Field Operations en charge des projets d'installation clé-en-mains», explique-t-on. Aussi, la formation, qui ne compte pas moins de 80 modules, fait intervenir une vingtaine d'experts dans les domaines de l'installation et de la mise en service des équipements». Elle couvre aussi bien les éléments techniques dont les détails des phases d'installation, de mise en service et d'utilisation, que les compétences non-techniques dont le leadership, la compréhension du contexte des projets, la vision contractuelle, l'organisation et la planification». En somme, un intérêt particulier est accordé au transfert de savoir-faire et de compétences. Notons enfin que GE compte aujourd'hui, deux bureaux et deux infrastructures en Algérie et plus de 440 salariés, dont plus de 50 femmes.

DIABÈTE

Changer de mode de vie pour prévenir la maladie

Surveiller son alimentation et marcher une demi-heure par jour permettent de limiter les symptômes avant-coureurs du diabète et les risques liés à la maladie. La mortalité en serait également réduite.

En cas d'intolérance au glucose, un des signes avant-coureurs du diabète, prendre de bonnes habitudes de vie permettrait d'éviter que la maladie se développe et réduirait la mortalité liée aux troubles cardiovasculaires. Une équipe de chercheurs chinois a mené une étude pendant près de 30 ans en suivant 577 personnes intolérantes au glucose, un état dans lequel la glycémie est supérieure à la normale, mais inférieure à la valeur seuil pour le diagnostic du diabète, explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Parmi les participants à l'étude, publiée par la revue médicale *The Lancet Dia-*

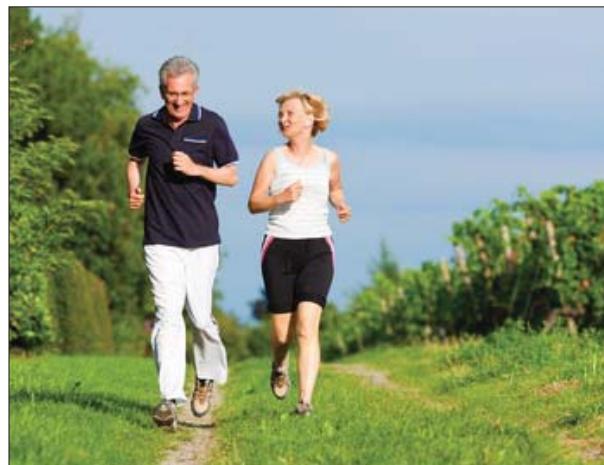
betes & Endocrinology, 439 ont accepté de changer leur mode de vie (perte de poids et sport régulier) et 138 ont constitué le groupe témoin. Conclusion : la mortalité globale est de 10% moins élevée dans le premier groupe (28% contre 38%) et les cas d'AVC ou d'infarctus étaient également réduits : 11% dans le premier groupe et 19,6% dans le second.

Baisse du poids et exercice physique

D'autres résultats sur la question avaient déjà été publiés, mais cette étude est la seule à s'être intéressée à l'influence d'un changement d'habitudes sur la mortalité.

«De grandes études en population en Chine, en Finlande et aux États-Unis ont récemment démontré qu'il était faisable d'éviter ou de retarder l'apparition du diabète chez les sujets en surpoids ayant une intolérance modérée au glucose. Une baisse modérée du poids et une demi-heure de marche par jour réduisent de plus de la moitié l'incidence du diabète», indiquait déjà l'OMS, avant de connaître ces travaux.

«Ces résultats fournissent de nouvelles raisons d'utiliser ces interventions comme une mesure de santé publique dans le cadre du contrôle des conséquences du diabète», concluent les chercheurs.



Deux repas par jour pour combattre le diabète

Prendre deux bons repas par jour, matin et midi, serait plus efficace pour traiter le diabète de type 2 que de manger des repas plus légers et fractionnés tout au long de la journée.

éviter les aliments qui contiennent des graisses saturées, privilégier les aliments à faible index glycémique mais aussi et réduire et fractionner les portions dans l'assiette sont les premiers conseils que l'on donne aux personnes atteintes de diabète de type 2, afin de stabiliser leur glycémie. Pourtant, une nouvelle étude menée par des chercheurs de Prague, auprès de deux groupes de 27 diabétiques, laisse entendre que prendre deux bons repas par jour serait plus efficace dans la gestion du dia-



bète que de manger des repas plus petits et fractionnés tout au long de la journée.

Deux repas par jour font baisser la glycémie

Pour cette étude, les chercheurs de la République tchèque ont nourris deux groupes de 27 personnes âgées de 30 à 70 ans ayant du diabète de type 2 avec le même nombre de calories (environ 1700 calories quotidiennes) mais en divisant ces calories en deux principaux repas pour un groupe et en les divisant en 6 petits repas pour l'autre groupe. Cette expérience a duré trois mois.

À l'issue de ce trimestre, les volontaires du premier groupe avaient perdu plus de

poids et leur taux de glycémie avait considérablement chuté. Dans le premier groupe, les volontaires pouvaient choisir de prendre leur premier repas entre 6h et 10h du matin et le second repas entre 12 h et 16h.

Tous craignaient d'avoir des fringales en fin de journée, mais la sensation de faim était finalement plus faible que dans le groupe qui grignotait toute la journée. Toutefois, pour le Dr Hana Kahleova, de l'Institut de médecine clinique et expérimentale de Prague, d'autres études plus longues seront nécessaires avant d'apporter des modifications aux conseils diététiques habituellement dispensés aux personnes diabétiques.

Etats-Unis : une hausse inquiétante du diabète chez les jeunes

D'après une nouvelle étude, les diabètes de type 1 et 2 sont en constante augmentation parmi les jeunes américains depuis 2001. Cette hausse devrait se poursuivre dans les années à venir.

A moins de redoubler d'efforts pour réduire l'obésité infantile, le diabète risque de devenir un problème de santé de plus en plus grave aux Etats-Unis. En effet, des chercheurs américains ont publié une étude dans la revue *JAMA*, faisant état d'une forte augmentation des cas de diabète de type 1 (21%) et de type 2 (30%) parmi les enfants et adolescents du pays. Cette

hausse devrait se poursuivre de façon inquiétante, indiquent les chercheurs. D'ici à 2050, le nombre de personnes souffrant de diabète de type 1 devrait tripler et celles du diabète de type 2, quadrupler. L'étude a été menée sur trois millions de jeunes entre 2001 et 2009, mais les scientifiques estiment que d'autres recherches seront nécessaires pour comprendre les raisons de cette augmentation générale, mise à part l'obésité infantile. Autre facteur inquiétant : la hausse du diabète de type 1 a été la même parmi toutes les ethnies, alors qu'il est

habituellement associé aux populations blanches.

«Cette hausse de la prévalence au sein des minorités aux États-Unis est inquiétante, car ces jeunes sont plus susceptibles de moins contrôler leurs glycémies qui peuvent être associées à de graves complications du diabète de type 1», alertent les auteurs de l'étude. Ces augmentations sont également «importantes parce que ces jeunes vont entrer dans l'âge adulte avec plusieurs années de maladie derrière eux, donc davantage de difficultés pour la soigner et un risque accru de complications», ajoutent-ils.



Il fait courir plus de risques aux femmes qu'aux hommes

Les femmes atteintes de diabète ont trois fois plus de risques de développer une maladie cardiovasculaire que les hommes. Pour les chercheurs, cela signifie que les femmes devraient se faire dépister plus souvent pour le pré-diabète.

Une étude parue dans le magazine professionnel Diabetologia et qui a porté sur 850 000 personnes, montre que les femmes atteintes de diabète ont 44% de risques en plus que les hommes de développer une maladie cardiovasculaire.

Pour cette étude, les chercheurs ont fait une méta-analyse de 64 études précédentes publiées en Europe, en Asie, en Australie et en Amérique-du-Nord, en remontant jusqu'aux années 60. Ils se sont alors aperçus avec surprise que le diabète augmentait beaucoup plus le risque de mourir d'une crise cardiaque ou d'un AVC chez les femmes qu'il ne le fait pour les hommes.

Faire le diagnostic dès le pré-diabète

Les chercheurs tentent maintenant de comprendre pourquoi. Si, dans les années 60, on aurait pu incriminer la quasi absence de dépistage de maladies cardio-vasculaires chez les femmes, ce n'est certainement plus le cas aujourd'hui. Les femmes sont autant suivies que les hommes et suivent un traitement quasi identique. «Nous pensons qu'il peut y avoir une différence biologique entre les hommes et les femmes» explique le Dr Sanne Peters, épidémiologue à l'Université de Cambridge, co-auteur de cette étude.

Pour les chercheurs, cette augmentation du risque signifie que les femmes devraient se faire dépister plus tôt, à l'étape du pré-diabète, c'est-à-dire avant qu'il ne se transforme en diabète de type 2, afin de mettre en œuvre un contrôle régulier de la glycémie.

«Il est important de rappeler que les maladies cardiovasculaires ne sont pas l'apanage des hommes. Elles sont la première cause de mortalité féminine devant les cancers, et elles tuent 7 fois plus de femmes que le cancer du sein» insiste le médecin.

In top santé.fr

Pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire.

Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement



un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale», explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.

Quels soins des dents pour les diabétiques

«Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardio-vasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par 3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de

s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur le parodonte sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

- Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.

- Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la coloration de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

- Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments antidiabétiques provoquent une sécheresse bucale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

- Autre problème : la salive des diabétiques contient plus de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

- Venez systématiquement en consultation avec vos dernières analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Une nouvelle piste de traitement

Des chercheurs viennent de découvrir une molécule qui pourrait conduire à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Elle s'appelle «6bk». Derrière ce nom peu engageant se cache pourtant une petite molécule qui pourrait bien donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Il s'agit d'une maladie caractérisée par un taux de sucre dans

le sang trop élevé : chez les diabétiques, l'insuline, une hormone secrétée par le pancréas, ne joue pas son rôle régulateur de la glycémie. Le risque ? Des dysfonctionnements cardiovasculaires, des insuffisances rénales, voire la perte de la vue.

Le traitement contre le diabète de type 2 consistait jusqu'ici en des injections d'insuline quotidiennes pour les malades. Mais une récente étude publiée dans

la revue scientifique *Nature* pourrait bien changer les choses : des chercheurs viennent en effet de découvrir une nouvelle molécule, baptisée 6bk, qui pourrait avoir son importance dans le cadre des traitements antidiabétiques. Son rôle ? Bloquer l'action de l'IDE (pour insulin-degrading enzyme), une enzyme qui bloque l'action de l'insuline et l'empêche donc de réguler la glycémie. Testée sur des souris,

cette molécule s'est révélée efficace : les rongeurs atteints de diabète de type 2 se sont vus offrir une dose de 6bk, puis une dose de sucre. Résultat : débloqué, leur insuline a correctement joué son rôle de régulateur glycémique...

Une découverte qui, à terme, pourrait donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

LES SPORTS AQUATIQUES, LES PLUS EFFICACES CONTRE LE DIABÈTE

C'est prouvé, l'activité physique permet de lutter contre le diabète. Les activités aquatiques sont les plus indiquées pour réduire la glycémie. Natation, aquagym, aquaboxing. Les sports aquatiques font un bien fou : ils sculptent, affinent, détendent. Chez les diabétiques, ils permettent de faire baisser leur index glycémique. La Société francophone du diabète, auteur d'une étude sur le sujet, recommande un bain de 2h30 par semaine. «En pratiquant 150 minutes d'activité physique dans l'eau toutes les semaines, les diabétiques voient leur taux de glycémie diminuer significativement», suggère l'étude, relayée par Destination santé. S'activer dans l'eau serait encore plus bénéfique que la marche ou la gymnastique. L'Unité mobile d'éducation Thérapeutique diabète de la Haute Côte d'Or en Bourgogne l'a vérifié auprès de 98 patients, sportifs réguliers. Leur glycémie a été mesu-



rée par des tests sanguins réalisés après une séance de natation, de marche ou de gymnastique. Les résultats ont été comparés. Globalement, la glycémie a baissé de 0,50 g/l après

l'effort. Mais la piscine a eu une longueur d'avance sur les autres sports : le taux de glucose dans le sang a diminué de 0,59 g/l après une séance de natation, contre 0,46 g/l pour la marche et 0,31 g/l pour la gym. Ces bons résultats s'expliquent par l'effort d'endurance et la contre-résistance induite par l'eau.

Demander l'avis du médecin

Le sport, associé à une alimentation équilibrée, est recommandé pour prévenir et lutter contre le diabète. Il améliore la sensibilité des cellules à l'insuline et favorise l'équilibre glycémique (en diminuant le taux de glucose dans le sang). Aussi, en prévenant la prise de poids, il prévient les maladies cardiovasculaires. Les non sportifs et diabétiques de longue date sont invités à consulter leur médecin avant de se remettre un sport, surtout après l'âge de 50 ans, ou 20 ans de diabète.

«Enfumades : Mazouna résiste dans la nuit coloniale»

C'est l'intitulé de l'ouvrage de l'illustre militant pour l'Indépendance nationale Benali Boukort, un récit de faits de guerre, et de résistance contre l'occupation coloniale, qui se sont déroulés dans la ville historique de Mazouna et dans la région des monts du Dahra (triangle Ténès, Cherchell, Miliana) entre 1840 et 1845.

Ce récit inédit, qui vient d'être publié à titre posthume, à Paris, aux éditions Alphabarre, évoque les destructions, les incendies, les pillages et l'extermination, à grande échelle, par enfumades, perpétrées dans les grottes Ghar El Frachih, lieu de génocide où se sont réfugiés hommes, femmes, enfants et troupeaux des Ouled Riah, livrés à une guerre ravageuse, fondée sur la razzia et la dévastation systématique des régions résistantes, pourache l'occupation totale de l'Algérie. Dans cet ouvrage de 200 pages, préfacé par l'anthropologue et éditeur Cheikh Abdessalem, l'auteur apporte ainsi une précieuse contribution à la mémoire du peuple algérien, à travers une large fresque de la résistance nationale dans cette région qui s'est distinguée dès l'invasion et le début de l'occupation française, par des événements tragiques à inscrire dans les pages noires de l'histoire universelle.

A travers le récit, quelques noms émergent dans la triste relation de la résistance du Dahra et des odieuses enfumades des grottes Ghar El Frachih, tels que ceux de Bugeaud, Pélissié, De Saint Arnaud, ainsi que les fiers et héroïques résistants au système colonial et ses pratiques barbares, Sidi Mohamed Ben Abdallah, dit Bou Maaza, et l'émir Abdelkader Ben M'hiedine.

Benali Boukort qui revient sur les atrocités de la colonisation évoque alors la méthode, inédite jusque-là, avec laquelle se sont illustrés les envahisseurs, consistant à enflammer et d'incinérer vives les familles qui se sont réfugiées dans les grottes où elles s'étaient crues en sécurité, après avoir fui leurs habitations détruites ou incendiées.

«Un génocide qui s'inscrit parmi les tristes pages du martyrologue de l'humanité», complète l'auteur.

Enfumades pour réduire l'ampleur de la résistance

Il relate alors qu'à Orléanville (Chlef) le 11 juin 1845, le maréchal Bugeaud conseille ceci à ses subordonnés pour réduire l'ampleur de la résistance des populations de la région, n'ayant pas accepté le joug des envahisseurs français : «Si ces gredins se refinent dans leurs cavernes, (à) enfumez-les à outrance comme des renards».

Le colonel Pélissié, écrit encore l'auteur de l'ouvrage, n'hésite pas à asphyxier, après de terribles et interminables souffrances, plus de 1 000 personnes, hommes, femmes et enfants, des Ouled Riah, «fières montagnards du Dahra», pourchassés jusque dans ce refuge par une colonne de 2 500 militaires de l'armée d'occupation. Après son forfait, relate l'auteur, Pélissié répond : «La peau d'un seul de mes tambours avait plus

de prix que la vie de tous ces misérables», en allusion aux centaines de victimes enfumées, sans état d'âme, sous ses ordres, les 18 et 19 juin 1845. «L'un des pires massacres commis par l'armée d'occupation» en Algérie, attestent les historiens.

Benali Boukort souligne aussi qu'«au lieu d'être flétris et cloués au pilori de l'opprobre et du déshonneur national, les criminels de guerre, en la personne de Bugeaud, Pélissié, de Cavaignac, de Saint Arnaud, et de tant d'autres, ont, au contraire, été les gloires nationales françaises et grimpé dans leur promotions en grades et en décorations».

Inépties du discours officiel français

Il analyse par ailleurs, les inépties du discours officiel français et démonte les thèses que les chefs militaires présentaient pour justifier ce qu'ils avaient ordonné d'exécuter, tels que les déclarations de Bugeaud qui qualifie d'«événements inévitables» ce qui s'est produit dans le Dahra, pour blanchir l'armée coloniale de son implication dans cette sinistre tragédie. «Nous espérons démontrer, dira encore Bugeaud, qu'au lieu de blâmer, c'est l'éloge qu'il faudra lui donner (à l'armée). Car si elle fait violence au sentiment d'humanité, c'est par dévouement patriotique», rapporte Benali Boukort dans son récit.

Dans un premier temps,

l'ouvrage propose un récit de Mazouna, dans le feu de la résistance, puis relate la longue nuit coloniale que traversent cette ville et toute la région du Dahra.

Sur ce chapitre, l'auteur décrit les villages de colonisation qui se créaient sous l'impulsion de Bugeaud, au lendemain de la fin de la résistance héroïque de Bou Maaza et du génocide d'Ouled Riah, «s'épanouissant sur les décombres des douars expropriés et des centaines de fellahs ravis de leurs lopins de terre et précipités dans la pauvreté et la misère la plus totale».

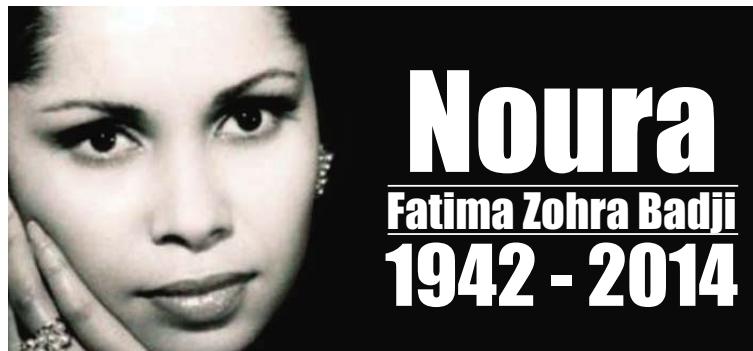
Il dépint alors l'appauvrissement des Mazounis et de l'ensemble du Dahra qui s'aggravait d'année en année, relevant qu'alors que l'enrichissement des colons prenait de l'ampleur, la population algérienne se voyait de plus en plus acculée dans la misère et les fellahs accablés d'impôts et d'amendes se trouvaient dans l'obligation de vendre leurs propriétés qui serviront alors à la plantation de la vigne aux colons.

Après sa rupture avec le PCA, dont il était le Secrétaire général, Benali Boukort (1904-1983), fervent militant pour l'indépendance nationale, rejoignit le PPA dès 1944, où il collabora dans son organe clandestin, «L'Action algérienne». Emprisonné à plusieurs reprises, soumis constamment à la torture par les forces d'occupation françaises, il sera l'un des organisateurs actifs de l'UDMA et milita ensuite au MTLD jusqu'en 1954.

Arrêté en 1957, il fut contraint à l'exil jusqu'en 1962.

APS

HISTOIRE



Noura
Fatima Zohra Badji
1942 - 2014

CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA La défunte Noura demeurera «l'icône» de la chanson algérienne

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Fatima Badji, plus connue sous le nom de «Noura», décédée dimanche à l'âge de 72, dans lequel il a rendu hommage à «l'icône de la chanson algérienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays».

«L'Algérie et le milieu artistique viennent de perdre une étoile parmi les pionniers du chant authentique, l'artiste Fatima Badji, plus connue sous le nom de Noura, qui a honoré durant plus d'un demi-siècle la chanson algérienne», lit-on dans le message de condoléances.

La carrière de la défunte «élue à la valeur respect et estimé eu égard à son engagement pour la chanson authentique qu'elle a magistralement interprétée avec la voix suave et mélodieuse qui était la sienne dans

son message. «Les œuvres perpétuant la mémoire des hommes, la défunte demeurera certainement l'icône de la chanson algérienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et son souvenir restera vivace avec celui de ces hommes et ces femmes qui ont voué leur vie à la préservation du patrimoine avec l'innovation et la créativité», a ajouté le Président Bouteflika.

Le Président de la République a mis le vœu que les «générations montantes dans ce domaine qui façonne le goût raffiné s'inspirent du combat livré par les aînés du-

rant l'ère coloniale contre l'oubli et les pratiques abjectes de l'occupant ciblant l'authenticité algérienne». Pour le Président Bouteflika, «la disparition de cette icône est une perte immense pour la scène artistique nationale».

«En cette douloureuse épreuve, nous ne pouvons qu'exprimer nos condoléances les plus attristées à sa famille et à toute la famille artistique et prié Dieu Tout-Puissant de les assister et d'accueillir la défunte en Son Vaste Paradis», a ajouté le chef de l'Etat.

Des centaines de personnes rendent, à Paris, un dernier hommage à la chanteuse Noura

L'enterrement aura lieu demain jeudi au cimetière de Sidi Yahia (Algier)

Des centaines de personnes, pour la plupart issues du monde de l'Art, ont rendu mardi à Paris un dernier hommage à la chanteuse populaire algérienne Noura, décédée dimanche dernier des suites d'une longue maladie.

Qui en pleurs, qui la grise mine, des proches, des artistes, des comédiens, des chanteurs, des producteurs audio-visuels et autres anonymes ont défilé devant le cercueil de la défunte, drapé de l'emblème national et exposé pour la circonspection à la chambre mortuaire de l'hôpital Lariboisière, jouxtant le quartier mythique et populaire de Barbès.

Plus d'une heure durant, un monde noir se bousculait, mais sans débordement, pour jeter un dernier regard sur le visage angélique de celle qui de sa voix mélodieuse a bercé la jeunesse de millions d'Algériens et dont la prestance créait l'écran.

Outre l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, et d'autres personnalités diplomatiques et consulaires, des artistes de la génération de Noura ont tenu, par la présence, à lui rendre un vibrant hommage et à assister à la levée de son corps. De sombrevêtu, le chanteur

Idir avait du mal à cacher son émotion.

«C'était une femme de caractère. Elle est partie dans cette galère avec un handicap très lourd: comme elle était arabo-phone, il a fallu qu'elle fasse des efforts, qu'elle tende la main vers l'autre, ce qui n'est pas forcément évident», a-t-il témoigné.

Pour l'interprète de *Vava Inouva*, la défunte a eu la chance d'avoir un mari (Kamel Hamadi Ndlr), qui l'a bien encadrée car lui-même rompu à la musique. «C'est lui qui a fait d'elle la Madone de la chanson algérienne», a-t-il soutenu, affirmant garder un «excellent» souvenir d'elle.

«A chaque fois qu'elle m'invitait, c'était toujours cette élégance rafinée, cette intelligence et gentillesse. Et ça je ne l'oublierai jamais», a ajouté l'auteur d'*Amemli*.

Pour l'artiste, écrivain et parolier Ben Mohamed, l'Algérie perd en Noura un modèle d'artiste. «C'était quelqu'un qui venait, animait son spectacle et rentrait, tout de suite, chez elle. Au niveau du travail, c'était quelqu'un de très pointilleux sur la façon d'exercer son métier dont elle avait une haute idée», a-t-il dit.

Pour l'auteur des paroles de la chanson *Vava Inouva*, Noura a quitté, précipitamment mais malgré elle, le milieu artistique pour des raisons de santé. «Elle avait encore des choses à apporter. D'ailleurs j'avais demandé à son époux de lui faire quelque chose d'artistique à léguer pour la postérité, en même temps de l'aider à supporter sa maladie, mais vain», a-t-il regretté, signalant que la défunte avait gardé, jusqu'à son dernier souffle, la pureté de sa voix.

Tout de noir vêtu, l'artiste et chorégraphe Safy Boutella s'est dit, de son côté, «très touché» par cette tragique disparition. «Kamel Hamadi est un ami. J'ai eu l'occasion de rencontrer, une ou deux fois, Noura, une chanteuse emblématique», a-t-il confié.

L'artiste, reconnaît que Noura avait «bercisé» son enfance. «Quand j'avais 12-14 ans, elle passait à la télévision et c'était une fierté de la voir, d'admirer son talent et son incroyable élégance».

Le grand maître du mandole et du châabi kabyle, Rachid Meshabi, se souvient, lui, de ses premières rencontres avec la défunte artiste, à la fin des années 60. «C'est une grande femme que j'ai connue dans les années 1967-1968. C'était sur sollicitation de Kamel Hamadi que j'ai connu la vedette de l'époque et d'aujourd'hui même. C'était Madame Noura», se rappelle le guitariste notamment de chansons en langues arabe, kabyle et même française.

ment de Dahmane El Harrachi, Lounès Matoub et Slimane Azem.

Se mémorisant les innombrables tournées artistiques effectuées avec la défunte, il estime que la disparition de Noura est une «perte pour la chanson algérienne» et un «départ imprévu d'une artiste trilingue (kabyle, arabe dialectal et français)». La chanteuse populaire Noura est décédée dimanche dans un hôpital parisien suite à une longue maladie. Son corps sera rapatrié mercredi en Algérie.

L'enterrement est prévu jeudi après la prière du D'hor au cimetière de Sidi Yahia, sur les hauteurs d'Alger. Née Fatima Badji, Noura est reconnue comme la première chanteuse qui a bénéficié du statut de star par des thèmes proches à tous les Algériens en interprétant le thème de l'exil (*ghorba*) avec *Gal el Menfi* (le banni), le thème de l'amour avec *Houa*, *Houa* (oui, lui) et en exploitant différents registres des folklores régionaux.

Elle est la première chanteuse mahrébine à obtenir un disque d'or au début des années 70. Une soirée artistique a été organisée en mars 2012 à Alger en l'honneur de l'artiste, dont la discographie comporte plus de 500 titres de chansons en langues arabe, kabyle et même française.

Palestine



L'annonce d'un gouvernement d'union nationale palestinien, «une avancée importante»

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Iad Amin Madani, a salué la constitution lundi du gouvernement d'union nationale palestinien, et appelé les Palestiniens à «aller de l'avant pour mettre fin à la division» politique. Pour M. Madani la mise en place de ce gouvernement constitue «une avancée importante» et «une victoire de la volonté du peuple palestinien».



Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Iad Amin Madani

Soulignant «l'appui total de l'OCI» au gouvernement d'union nationale palestinien, le responsable de l'OCI a appelé, par ailleurs, les Palestiniens à «aller de l'avant pour mettre fin à la division et à consolider l'unité nationale palestinienne en vue de défendre les droits du peuple palestinien et ses intérêts su-

prêmes». Il a également exhorté la communauté internationale à «apporter son appui au gouvernement d'union palestinien» et à lui «réunir les conditions pour qu'il puisse accomplir sa mission dans les meilleures conditions».

L'organisation de libération de la Palestine (OLP) et

le mouvement Hamas avaient signé le 23 avril dernier un accord de réconciliation qui met fin à sept ans de division politique et prévoit la formation d'un gouvernement de «consensus national». Ce dernier a prêté serment lundi devant le président Mahmoud Abbas à Ramallah en Cisjordanie occupée.

Al Arabi appelle la communauté internationale à soutenir le nouveau gouvernement palestinien

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil El Arabi a accueilli favorablement la formation du nouveau gouvernement palestinien d'union nationale dirigé par le D' Rami Hamdallah.

Dans un communiqué rendu public hier, M. Al Arabi a adressé un message de félicitations au président Mahmoud Abbas ainsi qu'au Premier ministre Rami Hamdallah, souhaitant que ce nouveau gouvernement puisse parachever le processus de réconciliation nationale. Il a appelé la communauté internationale à apporter son soutien au gouvernement palestinien d'union nationale et à l'aider à assumer au mieux ses responsabilités pour permettre au peuple palestinien de reconstruire ses institutions et mettre fin à la division.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a dénoncé par ailleurs la position d'Israël qui tend à saper les efforts de paix avec les Palestiniens, tout en réaffirmant la position de la Ligue arabe pour le renforcement des capacités du nouveau gouvernement palestinien.

La Russie «coopérera activement» avec le nouveau gouvernement palestinien

La Russie salue la formation d'un gouvernement de consensus palestinien dirigé par Rami Hamdallah et «coopérera activement» avec le nouveau cabinet, a indiqué hier le ministère russe des Affaires étrangères. «La formation d'un gouvernement technocratique uni en Palestine est l'aboutissement d'efforts soutenus, entrepris récemment par les dirigeants du Fatah, du Hamas et d'autres mouvements et organisations afin de surmonter les désaccords mutuels», relève un communiqué du ministère russe. «Nous trouvons important que les membres de la communauté internationale accueillent avec respect un nouveau gouvernement d'accord national en Palestine», a ajouté le ministère, précisant que Moscou «coopérera activement» avec

ce nouveau gouvernement «pour développer et renforcer les relations russo-palestiniennes traditionnellement amicales sur divers plans». L'organisation de libération de la Palestine (OLP) et le mouvement Hamas avaient signé le 23 avril dernier un accord de réconciliation mettant fin à sept ans de division politique et prévoyant la formation d'un gouvernement de consensus national. Ce nouveau cabinet a prêté serment lundi devant le président Abbas à Ramallah en Cisjordanie. Selon le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov, cité par l'agence Itar-Tass, Mahmoud Abbas rencontrera le président russe Vladimir Poutine lors d'une visite officielle en Russie en juin. La date exacte n'a pas été communiquée.

La Chine salue un acte contribuant à la fondation d'un Etat indépendant

La Chine a salué hier l'annonce faite par le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, concernant la formation d'un gouvernement de consensus dirigé par Rami Hamdallah, estimant que cela «contribuera à la fondation d'un Etat indépendant». «Nous sommes persuadés que la réconciliation interne de la Palestine renforcera la solidarité du peuple palestinien et contribuera à la fondation des capacités du nouveau Etat indépendant pour les

Palestiniens, de même qu'à la coexistence pacifique entre la Palestine et Israël», a annoncé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hong Lei. «La Chine est persuadée que les pourparlers pacifiques sont le seul moyen de parvenir à la paix entre la Palestine et Israël», a-t-il déclaré. Il a exprimé son espoir de voir la Palestine et Israël surmonter leurs difficultés et reprendre les négociations. M. Hong a

appelé la communauté internationale à encourager et à soutenir cette initiative. L'organisation de libération de la Palestine (OLP) et le mouvement Hamas avaient signé le 23 avril dernier un accord de réconciliation mettant fin à sept ans de division politique et prévoyant la formation d'un gouvernement de consensus national.

Ce nouveau cabinet a prêté

Syrie: La solution politique à la crise commence avec la présidentielle

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallé, a déclaré hier que la solution politique à la crise en Syrie «commence aujourd'hui», en votant à Damas pour le scrutin présidentiel. «Aujourd'hui, la sécurité commence à être rétablie en Syrie, en vue de la reconstruction et la réconciliation. La solution politique à la crise syrienne commence aujourd'hui», a-t-il déclaré à la télévision officielle. «Je salue le peuple syrien qui prouve que personne au monde ne peut lui imposer sa volonté», a-t-il poursuivi. M. Mouallé a qualifié de «démocratique» et de «transparente» la présidentielle dénoncée comme une «parodie de la démocratie» par l'opposition.

Les bureaux de vote ont ouvert mardi à 7h00 locales (4h00 GMT) en Syrie en vue de la présidentielle qui permettra aux électeurs habilités à voter de départager les trois candidats à la présidence du pays: Maher al-Hajjar, Hassan al-Nouri et le président en exercice, Bachar al-Assad. Un plan de sécurité a été mis en place depuis dimanche dans toutes les villes syriennes «pour protéger» les électeurs et les bureaux de vote contre d'éventuelles attaques, selon la presse locale.

La Turquie ajoute le «Front d'al-Nosra» à sa liste de groupes terroristes

Le gouvernement turc a ajouté hier le «Front al-Nosra», la branche syrienne du réseau terroriste al-Qaïda, à la liste des organisations considérées comme terroristes auxquelles elle impose des sanctions financières, selon une source officielle. Cette liste mise à jour par le gouvernement du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a été publiée hier au *Journal officiel* turc.

Egalement considéré comme un groupe terroriste par les Etats-Unis et les Nations unies, le «front al-Nosra» est l'un des groupes armés qui combat le gouvernement syrien. La Turquie a été accusée à plusieurs reprises par ses alliés occidentaux de fermer les yeux sur les activités d'al-Nosra et d'autres groupes radicaux à sa frontière avec la Syrie, voire de leur apporter une aide directe ou de leur livrer des armes. Les autorités d'Ankara ont toujours catégoriquement rejeté ces accusations.

THAÏLANDE: Levée du couvre-feu dans trois zones touristiques

Les nouvelles autorités thaïlandaise ont annoncé hier la levée dans trois zones touristiques du couvre-feu imposé après le coup d'Etat du 22 mai, ont rapporté des médias officiels.

Cette levée partielle destinée à «créer un climat favorable pour le tourisme» concerne l'île de Phuket, l'île de Samui et la station balnéaire de Pattaya, au sud de Bangkok, a annoncé l'armée à la télévision. «Le couvre-feu reste en place dans le reste du pays», a ajouté la déclaration. L'armée avait annoncé dès sa prise de pouvoir le 22 mai un couvre-feu de 22h00 à 5h00, avant de le réduire quelques jours plus tard, de minuit à 4h00.

Ce sept mois de crise politique ayant précédé le putsch, marqués par des manifestations anti-gouvernementales qui ont fait 28 morts, avaient frappé de plein fouet le tourisme, secteur clé de l'économie du royaume.

Les arrivées de touristes étrangers sur les quatre premiers mois de 2014 ont ainsi diminué de 5% par rapport à la même période de l'année précédente, à 8,6 millions, selon les chiffres officiels.

APS

Nigeria:

La campagne de soutien aux lycéennes enlevées conteste l'interdiction de manifester à Abuja

Les organisateurs des manifestations de soutien aux plus de 200 lycéennes enlevées par le groupe armé Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, ont décidé de se rendre au tribunal hier pour contester la décision de la police d'interdire ces rassemblements à Abuja. La police a annoncé lundi l'interdiction des manifestations organisées depuis plusieurs semaines dans la capitale fédérale depuis le rapt des adolescentes le 14 avril dans leur lycée de la localité de Chibok, «pour des raisons de sécurité».

Les organisatrices de la campagne «Bring back our girls» (ramenez nos filles) ont dit considérer cette interdiction comme illégale et veulent la faire annuler par la justice.

A total, 276 filles avaient été enlevées de leur lycée lors de ce rapt sans précédent revendiqué par Boko Haram et qui a provoqué l'indignation au Nigeria et ailleurs dans le monde. Une opération impliquant plusieurs pays étrangers est en cours pour libérer les 219 adolescentes toujours captives.

Oby Ezekwesili et Hadiza Bala Usman, qui dirigent le mouvement de soutien aux lycéennes, estiment que les rassemblements qui ont lieu depuis 34 jours à Abuja sont pacifiques et disent ne pas comprendre cette interdiction, la police ayant déclaré, par le passé, que ces manifestations étaient autorisées par la loi.

Une manifestation prévue hier a été annulée et les protestataires ont été invités à accompagner les avocats au tribunal où ils espèrent obtenir «une levée immédiate de cette mesure anticonstitutionnelle, anti-démocratique et répressive», ont-elles précisé.

«Boko Haram» sur la liste des organisations terroristes de l'UE

L'Union européenne (UE) a ajouté le groupe armé nigérien «Boko Haram» sur sa liste des organisations terroristes, a-t-on indiqué lundi auprès du Conseil européen. Le groupe extrémiste est désormais sous le coup des sanctions qui frappent le réseau terroriste Al-Qaïda et ses affiliés.

L'UE, qui se conforme ainsi à une décision prise il y a deux semaines par les Nations unies, a également ajouté le «Front Al-Nosra pour le peuple du Levant, lié à Al Qaïda» en Syrie, sur la liste de personnes et entités faisant l'objet de sanctions financières cibles et d'un embargo sur les armes, a ajouté la même source.

Boko Haram est responsable d'une série d'attaques meurtrières dans le nord du Nigeria et de l'enlèvement de plus de 200 lycéennes à Chibok, dans l'Etat de Borno. Dimanche soir, plus de quarante personnes ont été tuées dans l'explosion d'une bombe qui visait des supporteurs venus assister à un match de football à Mubi (nord-est du Nigeria).

La région de Mubi a été endeuillée en octobre 2012 par le massacre de 40 étudiants dans leur cité universitaire.

APS

Ukraine:

Washington prévoit davantage de sanctions à l'encontre de Moscou

Le secrétaire américain au Trésor Jacob Lew a déclaré que le département du Trésor avait reçu l'autorisation d'imposer davantage de sanctions contre la Russie si elle continuait à «soutenir les séparatistes armés dans l'est de l'Ukraine», ont rapporté hier des médias.

«L'élection de la semaine dernière était un signe prometteur pour l'avenir de l'Ukraine, mais il s'avère que la Russie continue de laisser les armes, les capitaux et les combattants traverser librement ses frontières et les prochaines actions du président Poutine ne sont toujours pas claires», a indiqué M. Lew lors d'une conférence. «Le président nous a donné l'autorisation de prendre des mesures plus sévères si la Russie continue de soutenir les séparatistes armés dans l'est de l'Ukraine», a-t-il révélé.



«Nos actions ont permis d'affaiblir l'économie russe et de démontrer une fois de plus que la coopération internationale multiplie l'impact de nos actions», a-t-il souligné.

Depuis l'éclatement de la crise ukrainienne, le gouvernement américain a pris des sanctions à plusieurs reprises contre des personnes et des entités liées à la crise en Ukraine. Les Etats-Unis ont gelé les avoirs de ces individus sur le territoire américain et ont rejeté leurs demandes de visa pour les Etats-Unis.

Le gouvernement a également interdit aux Américains d'avoir des échanges commerciaux avec les personnes et les entités placées sur liste noire.

Une coupure du gaz russe à Kiev «toujours d'actualité»

Une coupure du gaz russe à l'Ukraine, susceptible de perturber les approvisionnements en Europe, est «toujours d'actualité», a déclaré hier le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk tout en disant espérer un accord d'ici la fin de la semaine. «La coupure du gaz russe reste toujours d'actualité. «Nous espérons terminer les négociations avec Gazprom au cours de cette semaine», a-t-il dit.

Après l'échec de négociations lundi à Bruxelles entre ministres russe et ukrainien de l'Energie, le chef du gou-

vernement a indiqué que des négociations étaient en cours hier à Berlin entre les P-DG de Gazprom Alexei Miller et de Naftogaz Andrii Kobolev.

Gazprom menace de passer à un système de prépaiement si l'Ukraine ne rembourse pas une dette gazière de plusieurs milliards de dollars. Kiev conteste de son côté le prix qui lui est appliqué depuis le 1^{er} avril, à la suite de l'arrivée au pouvoir de pro-occidentaux.

Russia a accordé lundi à l'Ukraine un répit d'une semaine en repoussant

jusqu'au 9 juin la date de son ultimatum et la menace d'une coupure de l'approvisionnement.

Aucun accord n'a été trouvé lundi à Bruxelles, mais les discussions progressent, a annoncé le commissaire européen à l'Énergie, Gunther Oettinger.

M. Iatseniouk a une nouvelle fois déclaré que l'Ukraine ne paierait «jamais» un prix proche de 500 dollars 1.000 m³ réclamé par Moscou. «Ce n'est pas un prix de marché, c'est un prix politique. Un tel prix n'existe nulle part ailleurs en Europe», a-t-il dit.

Il a toutefois dit espérer un accord avec la Russie d'ici la fin de la semaine faute de quoi l'Ukraine s'apprête à saisir la Cour d'arbitrage de Stockholm.

«Nous espérons terminer les négociations avec Gazprom au cours de cette semaine», a-t-il dit.

«Si l'accord n'est pas signé, nous allons poursuivre Gazprom en justice à Stockholm. La procédure va durer plusieurs mois, voire plusieurs années, mais nous ne voyons pas d'autre voie», a-t-il indiqué.

Libye :

Tirs contre le convoi du chef d'état-major

Des inconnus ont tiré lundi sur le convoi du chef d'état-major de l'armée régulière libyenne Abdessalam Jadallah Al-Abidi, à Tripoli, sans faire de victimes, a annoncé son porte-parole. «Le convoi d'Al-Abidi a été la cible de tirs nourris

alors qu'il était sur la route d'Al-Chat à Tripoli», a déclaré le colonel Ali Al-Chikhli.

Les gardes du chef d'état-major ont riposté aux assaillants, contrignant ces derniers à fuir, a-t-il ajouté, affirmant ne pas connaître les mo-

biles de l'attaque qui n'a pas fait de victimes, selon lui. Le chef d'état-major s'est montré hostile à l'égard d'un ex-général à la retraite, Khalifa Haftar, qui avait déclenché une opération contre les «terroristes» dans l'est de la Libye.

21 morts dans de violents affrontements à Benghazi

Des combats ont opposé lundi les forces du général Khalifa Haftar à des groupes islamistes à Benghazi, dans l'est de la Libye, faisant au moins 21 morts, deux semaines après le début de l'opération «antiterroriste» lancée par ce général dissident.

Les affrontements ont fait au moins 21 morts, dont 11 militaires, et 112 blessés, selon un nouveau bilan fourni par des hôpitaux de

la ville. Un ambulancier, un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon lui à éradiquer les «groupes terroristes» implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts.

La ville. Un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar a lancé une offensive destinée selon

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFOU
 10:10 Sport : Automoto
 10:55 Culture Infos : Mon plus beau coup de poker
 11:00 Sport : Téléfoot
 11:55 Sport : L'affiche du jour
 11:58 Culture Infos : Météo
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Trafic info
 12:48 Culture Infos : Météo
 12:50 Du côté de chez vous
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:30 Culture Infos : Reportages
 14:45 Série TV : Mentalist
 15:30 Série TV : Les experts
 16:20 Série TV : Les experts
 17:10 Série TV : Les experts
 18:00 Culture Infos : Sept à huit
 19:50 Culture Infos : Toi toi mon tout
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
 20:40 Culture Infos : Météo
 20:50 Sport : France / Paraguay
 23:05 Série TV : Esprits criminels
 23:50 Série TV : Esprits criminels

2

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 07:00 Culture Infos : Thé ou café
 08:05 Sport : Rencontres à XV
 08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : Judaïca
 09:30 Culture Infos : La source de vie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:15 Culture Infos : Kairós
 10:45 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 13:00 Culture Infos : Météo 2
 13:02 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:40 Culture Infos : Roland Garros et moi
 14:44 Culture Infos : Météo 2
 14:45 Culture Infos : Point route
 14:55 Sport : Tennis
 18:40 Sport : Stade 2
 19:56 Culture Infos : Météo 2
 20:01 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
 20:40 Culture Infos : D'art d'art
 20:42 Culture Infos : Mieux comprendre l'immobilier
 20:43 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Cinéma : L'amour c'est mieux à deux
 22:30 Culture Infos : Faites entrer l'accusé
 23:55 Culture Infos : Météo 2

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Ludo
 06:36 Série TV : Les Podcats
 06:47 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
 07:11 : Les lapins crétins : invasion
 07:17 : Les lapins crétins : invasion
 07:24 Série TV : Shaun le mouton
 07:35 Nos voisins les Marsupilamis
 08:02 : Nos voisins les Marsupilamis
 08:25 Jeunesse : Dimanche Ludo
 08:28 Jeunesse : Looney Tunes Show
 08:55 Scooby-doo et la légende du Phantosaurus
 10:38 Jeunesse : Titi et Grosminet
 11:00 Jeunesse : En sortant de l'école

11:15 Culture Infos : Expression directe
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:35 : Jour de brocante
 15:00 Divertissement : Louis la Brocante
 16:40 Divertissement : Les chansons d'abord
 17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
 18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Série TV : Le 5e commandement
 21:30 Série TV : Le 5e commandement
 22:10 Série TV : Le 5e commandement
 22:55 Série TV : Le 5e commandement
 23:35 Culture Infos : Météo
 23:40 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

07:15 Série TV : Gorg et Lala
 07:25 Série TV : Hubert & Takako
 07:35 Série TV : Hubert & Takako
 07:40 Série TV : Kaeloo
 07:45 Série TV : Kaeloo
 07:55 Série TV : Plankton invasion
 08:00 Jeunesse : Les Dalton
 08:10 Jeunesse : Les Dalton
 08:20 Divertissement : Féé malgré lui 2
 09:45 Série TV : Vice versa
 09:50 Cinéma : Broken City
 11:33 Culture Infos : La météo
 11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma
 12:00 Culture Infos : Le supplément politique
 12:45 Culture Infos : Le supplément
 13:55 La semaine des Guignols
 14:30 Le petit journal de la semaine
 15:00 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust
 15:08 Divertissement : Dans la bouche...
 15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:15 Série TV : Vikings
 17:00 Série TV : Vikings
 17:45 Culture Infos : Spécial investigation
 18:45 Divertissement : La semaine du zapping
 19:05 Sport : Enquêtes de foot
 20:55 Divertissement : L'ombre de la loi
 22:25 Sport : La Coupe du monde disparaît

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:00 Divertissement : Absolument stars
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 11:10 Sport : Sport 6
 11:20 Sport : Turbo
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre
 15:00 Divertissement : Recherche appartement ou maison
 16:15 : D&CO
 17:20 Culture Infos : 66 minutes
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Culture Infos : E=M6
 20:40 Sport : Sport 6
 20:50 Culture Infos : Zone interdite
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

La sélection

19h55

Grey's Anatomy**Résumé**

Un camion-citerne explose sur une autoroute, faisant de nombreux blessés parmi lesquels le petit ami d'April. Meredith et Jo sont confrontées à une mère angoissée qui insiste pour qu'elles s'occupent de son fils, a priori atteint d'une angine. Owen, lui, veille sur Ethan, un petit garçon dont les parents sont dans un état grave. April s'occupe d'une femme blessée devant accoucher en urgences, tandis qu'Alex est contraint de travailler avec le petit ami de Jo. Derek donne sa chance à Heather au bloc...

2

19h45

Les fées du logis**Résumé**

La déclaration d'impôts ou la lettre strictement personnelle qui traînent sur le bureau, les médicaments d'une armoire à pharmacie, une conversation téléphonique surprise par hasard, des draps changés trop souvent ou pas assez. Les femmes de ménage ont accès, souvent bien malgré elles, à tous ces indices, qui révèlent plus de la vie de leurs clients que ces derniers ne le voudraient. Marie-Lou Bissainthe et Françoise Le Bris, deux amies, fées du logis dans une résidence moderne, ont ainsi en leur possession les petits ou grands secrets de leurs employeurs. Ces derniers n'ont qu'à bien se tenir...

3

19h14

Des racines et des ailes**Résumé**

De La Pointe d'Arçay à l'estuaire du Payré, en passant par l'île de Noirmoutier ou la ville de Clisson, ce voyage à travers le littoral vendéen est l'occasion d'aller à la rencontre de ses habitants, qui défendent fièrement leur patrimoine. Ainsi, Annabelle Chauvin-Lacoste, archéologue, s'occupe du Vieux Château, l'un des sites emblématiques de l'île d'Yeu. Sur l'île de Noirmoutier, Coralie Corbraud, l'une des rares femmes travailquant comme pêcheuses professionnelles, tient à transmettre son savoir-faire. Quant à Alain Du Peloux, il s'est lancé le défi de redonner vie à l'abbaye de Jard-sur-Mer, une bâtisse datant du XIIe siècle.

CANAL+

19h55

Paris à tout prix**Résumé**

Maya, une jeune styliste d'origine marocaine, habite à Paris depuis vingt ans. Elle travaille dans une maison de haute couture et connaît une ascension professionnelle sans faille. L'heure attendue du défilé approche. A l'issue de la présentation de la nouvelle collection, elle espère décrocher enfin le CDI qu'elle convoite ardemment. Mais lors d'une soirée, elle est contrôlée par la police. Les officiers découvrent que sa carte de séjour est périmée. Maya est renvoyée en moins de 24 heures au Maroc, où elle retrouve sa famille, qu'elle avait mise de côté. Habituée au quartier de Saint-Germain-des-Prés et à son existence très parisienne, Maya vit un choc culturel...

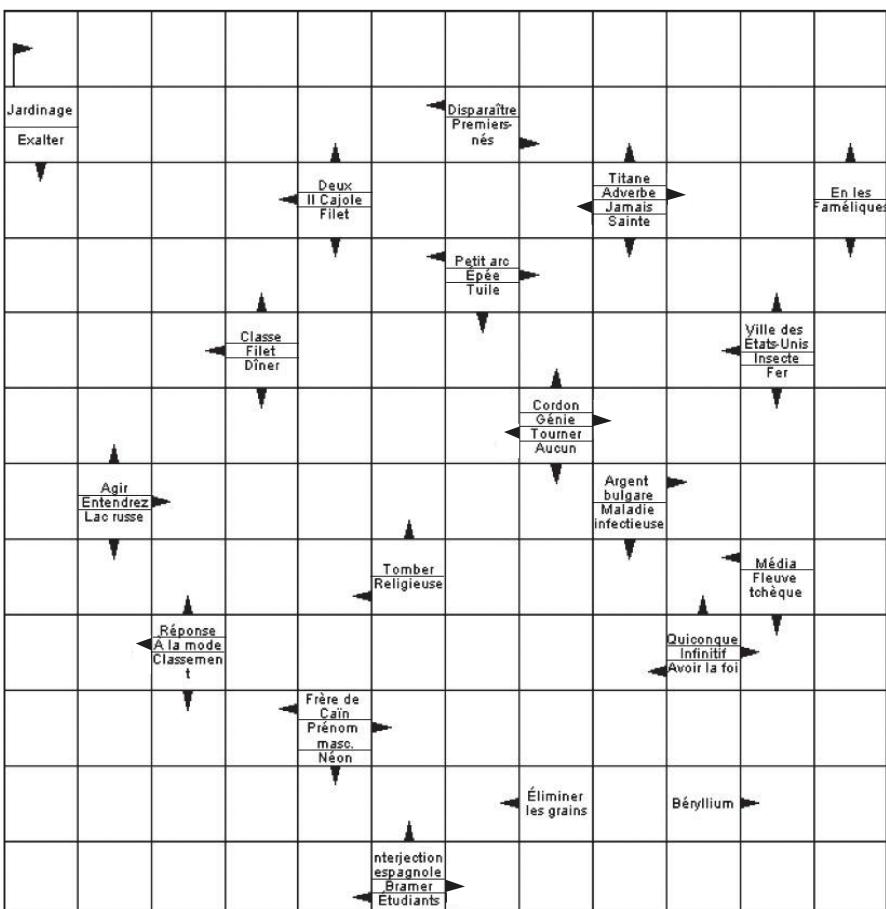
1

19h50

Pékin express : à la découverte des mondes inconnus**Résumé**

Les équipes encore en lice poursuivent leur découverte du Sri Lanka. A cette occasion, les binômes gravissent la montagne de Sigiriya, l'un des sites les plus emblématiques du pays. Les surprises et les difficultés se multiplient au cours de cette étape. Les candidats doivent en effet gérer le retour de la règle des équipes groupées : ils sont contraints de faire du stop ensemble, mais ne peuvent pas choisir leurs partenaires. L'objectif est de rejoindre en tête la ville fortifiée de Galle, située à 249 kilomètres, dans le Sud de l'île. Quels candidats vont réussir à se qualifier pour la demi-finale ?

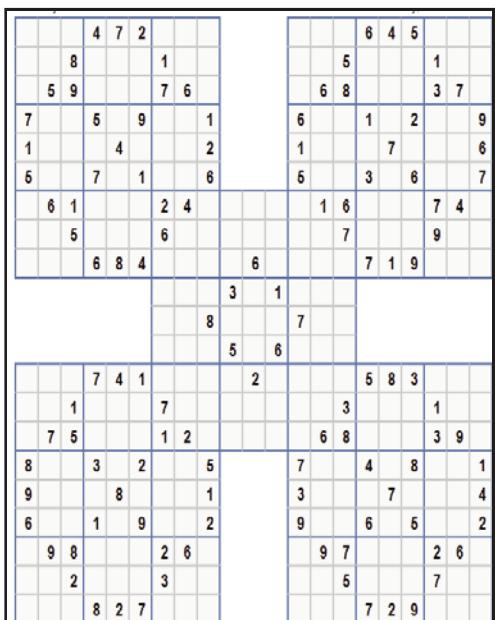
Mots fléchés n°617



Samouraï-Sudoku n°617

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°617

► Horizontalement:

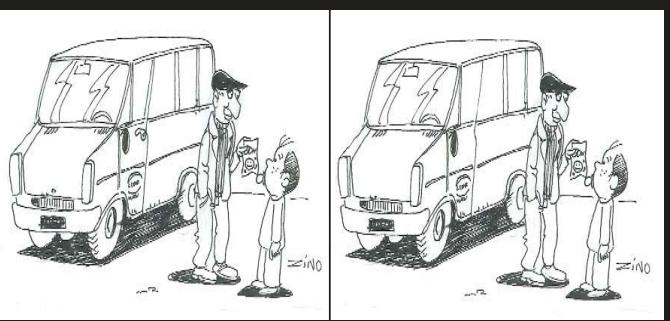
1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Juin

1469 : mariage du duc de Florence Laurent de Médicis avec Clarisse Orsini.

1814 : signature de la charte constitutionnelle de 1814.

1831 : Léopold Ier est élu roi des Belges.

1920 : signature du traité de Trianon.

1936 : Léon Blum est élu Président du Conseil en France.

1947 : résolution no 26 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à des questions de procédure.

1958 : discours de Charles de Gaulle à Alger.

1970 : indépendance des Tonga.

1989 : fin des manifestations de la place Tian'anmen.

2001 : couronnement de Gyanendra Bir Bikram Shah Dev roi du Népal.

Célébrations :

- Journée internationale des enfants victimes innocentes de l'agression, établie par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 août 1992.

- Finlande : Fête du drapeau en l'honneur des forces armées finlandaises, placée le jour anniversaire de la naissance du baron Carl Gustaf Emil Mannerheim, maréchal de Finlande.

- Tonga : Fête nationale ou Fête de l'émancipation.

- Hongrie : Journée d'unité nationale commé-

SPORT MILITAIRE

De nouvelles infrastructures pour le complexe régional de la II^e RM

Le complexe régional sportif relevant de la II^e Région militaire, basé à Oran, sera bientôt doté de nouvelles infrastructures pour répondre aux exigences du développement des différents disciplines, a annoncé hier le directeur régional du service des sports militaires.

Ces nouvelles infrastructures permettront de créer un climat propice à la promotion du sport militaire destiné à l'élite, notamment les équipes versées dans les différentes disciplines, a souligné le lieutenant-colonel El Hadj Kherroubi, en marge des Portes ouvertes sur le sport militaire, inaugurées par le chef d'état-major de la II^e RM, le général Yacine Aidoud.



Dans ce contexte, le même responsable a cité les projets de réalisation d'un hôtel, destiné à l'élite sportive militaire, un centre médico-sportif et un champ de tir électronique doté de moyens techniques modernes. Ces projets enregistrent des taux d'avancement très appréciables, selon le même responsable. Par ail-

lors, cette manifestation comprend des expositions reflétant les moyens mobilisés par l'ANP pour le développement du sport militaire, avec ses différentes disciplines, comme l'athlétisme, les arts martiaux, le football, l'équitation, la natation et autres sports. L'assistance présente à la cérémonie d'inaugura-

tion de cette manifestation, a été conviée à suivre des démonstrations d'arts martiaux, au cours desquelles des éléments de l'ANP ont montré leur parfaite maîtrise des techniques d'autodéfense et leur excellente condition physique leur permettant de faire face à toutes sortes d'agression. Ces Portes ouvertes ont été aussi une occasion pour présenter les performances réalisées par les équipes sportives de la II^e RM dans la saison 2013-2014.

Ces équipes ont décroché, lors des championnats nationaux, 56 médailles, dont 34 médailles d'or. La sélection de la II^e RM de football a décroché cette saison la Coupe d'Algérie militaire. Il s'agit de son 9^e titre du genre.

La 6^e étape du championnat d'Algérie de tir sportif aux plateaux les 6 et 7 juin à Oran

Les épreuves de la 6^e étape du championnat national de tir sportif aux plateaux dans les spécialités du skeet et trap olympique, auront lieu les 6 et 7 juin au stand de tir Kasdi-Merhab d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la ligue organisatrice.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de tir sportif (FAST), regroupe 49 tireurs issus de huit ligues de wilayas, à savoir Alger, Tipasa, Djelfa, Boumerdès, Sétif, Oum El-Bouaghi, Tizi et Oran. Ce championnat national de tir aux plateaux comporte sept étapes. A l'issue de la dernière étape, prévue les 13 et 14 juin au stand de tir de Tipasa, les 24 meilleures tireuses en trap olympique et les 12 meilleurs en double trap et en skeet prendront part, du 25 au 27 juin au stand de tir de Chenoua à Tipasa, à la finale du championnat d'Algérie.

Les compétitions de tir à l'arc et de tir à l'air comprimé sont également prévues lors de cette finale.

FINALE COUPE D'ALGÉRIE (GOAL-BALL) Iness Alger (hommes) et Boukadir (dames) remportent les trophées

Les clubs d'Iness Alger (hommes) et de Nadjm Boukadir (dames) se sont adjugés les trophées de la Coupe d'Algérie de goal-ball, en remportant, dimanche, les finales disputées à la salle OMS de Boufarik, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne handisports (FAH). Chez les hommes, Iness Alger n'a pas fait dans la dentelle face à Nasr Blida, en dominant de bout en bout la rencontre, terminée avant terme (24 minutes).

En effet, le score de (14-4), enregistré au cours de la seconde mi-temps, a mis fin au match, en application de la réglementation internationale (le match s'arrête automatiquement si l'écart atteint les dix buts). "C'est un succès attendu pour les coéquipiers du capitaine de l'équipe nationale, Mohamed Mokrane, plus expérimentés et tous internationaux. Le trio Mokrane-Belhoucet-Boutaleb n'a trouvé aucune peine à sceller le match avant sa fin. Le Nasr Blida a, de son côté, le mérite d'avoir atteint la finale de Coupe d'Algérie", a indiqué le directeur de l'organisation sportive (DOS), Mansour Aït Said. Avec le trophée de Coupe d'Algérie, Iness Alger réalise le double, puisque quelques mois auparavant, l'équipe s'était adjugée le titre du champion d'Algérie, saison 2013/2014. Pour sa part, Nadjm



Boukadir a peiné devant Nour Mostaganem, en finale des Dames, avant de la remporter par la plus petite des marges (7-6). Emmenées par la capitaine internationale, Bakhta Benalou, les Boukadiraines avaient plus de prétentions pour le sacre final, malgré la résistance active de l'équipe adverse qui n'a pas à rougir de la défaite. "Je suis heureuse pour moi, mes coéquipières et tout le staff pour ce sacre qui confirme une certaine logique dans notre parcours. Ce trophée vient consacrer notre titre de champion d'Algérie. Nos efforts sont donc récompensés de fort belle manière", a souligné Benalou. La saison de goal-ball s'achève ainsi avec les finales de Coupe d'Algérie, pour permettre à la sélection nationale de poursuivre sa préparation, en prévision du championnat du monde, prévu à Espoo en Finlande du 26 juin au 7 juillet 2014.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE-DAMES (HANDIBASKET)

Mostaganem en nationale Une

L'équipe de Mostaganem de handibasket (dames) jouera, la saison prochaine (2014-2015), en nationale Une, à l'issue du tournoi d'accès joué à la salle OMS de Staoueli (Alger), a annoncé mardi la Fédération algérienne handisport (FAH).

La formation de Mostaganem a arraché le premier ticket d'accès en battant l'équipe de Biskra (49-42), en finale du tournoi qui a regroupé, également Bejaia et Ain Temouchent. L'autre club qui accèdera à la nationale Une, sera connu ce week-end, après les matchs barrages, prévus à la salle OMS de Ouled Moussa (Alger). Outre Biskra, le tournoi regroupera trois autres équipes : Hamadi, Saida et Bechar qui joueront un mini-championnat qui dégagera l'heureux vainqueur, ajoute l'instance fédérale. Le week-end du 3 au 5 juin, sera également consacré au déroulement du tournoi play-off à Sétif et du championnat d'Algérie d'athlétisme, prévu dans les mêmes dates sur terrain d'athlétisme du stade annexe du Complexe Mohamed Boudiaf (Alger).

La compétition, ouverte à tous les athlètes issus des associations, clubs et ligues spécialisées, regroupera plus de 400 concurrents répartis sur 223 classes en courses et concours. Toutes les épreuves (78 courses et 76 concours) se dérouleront en finales.

directes à l'exception de quelques épreuves pour les visuels, et les règles de l'IPC (Comité Paralympique International) concernant les épreuves des lanceurs seront scrupuleusement respectées et contrôlées, explique la FAH, ajoutant que les athlètes non classés participeront en fonction des places disponibles mais en hors concours.

La direction de l'organisation sportive (DOS) a également fait jouer, durant le week-end dernier la finale de coupe d'Algérie (dames) de handibasket qui a souri à l'équipe de Ouargla, vainqueur d'Oran (43-36). Outre la désignation des clubs champions d'Algérie, cette compétition permettra aux staffs techniques de détecter les futurs jeunes talents afin d'étoffer les différentes classes de l'équipe nationale d'athlétisme appelée à disputer plusieurs échéances internationales au cours de l'année 2015, et surtout, en 2016, avec au programme les Jeux Paralympiques de Rio. "Pour cette saison, la fédération algérienne handisport (FAH) a décidé de faire participer le maximum d'athlète lors du championnat d'Algérie d'athlétisme, et organiser un meeting international au mois d'octobre prochain, pour permettre aux athlètes retenus en équipe nationale de réaliser les minima de participation au championnat du Monde prévu au Qatar en 2015", a expliqué le directeur de l'organisation sportive (DOS), Mansour Aït-Said.

APS

Sudoku n°616

7	4	1	6	9	2	6	3	8
8	6	5	3	7	1	2	9	4
2	3	9	6	8	4	7	5	1
4	2	7	8	3	5	9	1	6
5	8	6	2	1	9	4	7	3
1	9	3	4	6	7	8	2	5
9	5	4	1	2	8	3	6	7
3	7	8	9	5	6	1	4	2
6	1	2	7	4	3	5	8	9

3	4	7	8	1	9	6	5	2
8	9	6	7	5	2	4	3	1
5	2	1	6	3	4	9	8	7
4	7	3	9	2	5	1	6	8
9	1	8	4	6	7	5	2	3
6	5	2	3	8	1	7	4	9
6	5	2	3	8	1	7	4	9
7	3	9	2	5	1	6	8	7
9	1	8	4	6	7	5	2	3

Mots Croisés N°616

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUBLIQUE■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Mots Fléchés N°616

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

TV
Inauguration
du centre de transmission
international (IBC)
à Rio de Janeiro

Le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Jérôme Valcke et le vice-ministre des Sports du Brésil Luis Fernandes, ont inauguré lundi le Centre de transmission international (IBC) de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), rapportait hier l'instance internationale sur son site.

Situé dans complexe Riocentro, à Rio de Janeiro, l'IBC sera le centre névralgique de la production de FIFA TV pendant Brésil 2014, permettant à des milliards de téléspectateurs à travers le monde de ne rien manquer de la compétition.

Plus de 3 milliards de personnes ont visionné les rencontres du Mondial 2010 en Afrique du Sud.

«C'est notre lien vers le monde. C'est à partir d'ici que la planète entière se connectera avec la Coupe du monde», a confié Jérôme Valcke aux journalistes présents lors de l'inauguration.

Plaque tournante des opérations de transmission, l'IBC contribuera à faire de la Coupe du monde un événement planétaire. La FIFA investit dans la production audiovisuelle de la compétition afin de s'assurer que les téléspectateurs, où qu'ils soient, profiteront de ce qui se fait de mieux en matière de retransmissions sportives, grâce aux technologies les plus avancées et à une offre multimédia élargie, précise la même source. Les équipes de production de FIFA TV adresseront les images des 64 rencontres de Brésil 2014 à l'IBC, où elles seront ensuite retransmises aux détenteurs des droits médias de la FIFA. Aménagé sur plus de 55 000 m², l'IBC fonctionne comme un village, avec des studios, l'alimentation en électricité, les télécommunications, des boutiques, des salons et des restaurants répondant aux attentes des milliers de personnes du monde entier qui viendront travailler sur le tournoi. «Grâce à l'IBC, les images de la Coupe du monde atteindront la moitié de la population mondiale», a ajouté Fernandes.

Quelque 17 studios TV, couvrant jusqu'à 400 m² de surface, sont mis à disposition des détenteurs des droits médias, qui disposent également de 86 espaces de travail.

L'INTERNATIONAL ROUMAN
DE TOTTENHAM HOTSPUR FC,
VLAD CHIRICHES :
«Bentaleb fera une
belle Coupe du Monde»

L'international roumain de Tottenham Hotspur FC, Vlad Chiriches, a estimé hier à Genève, à la veille du match amical face à l'Algérie, que son coéquipier dans le club londonien, Nabil Bentaleb, va réussir une belle Coupe du monde 2014 avec les Verts au Brésil.

"Bentaleb est un ami modeste à Tottenham, c'est un joueur pétant de qualités. Il va faire un excellent job comme à son habitude. Je suis persuadé qu'il va apporter beaucoup à l'équipe d'Algérie et réussira une belle Coupe du monde au Brésil", a indiqué Vlad Chiriches, lors d'un point de presse au stade de Genève à l'issue de la séance d'entraînement de veille de match.

D'autre part, le défenseur central de la Roumanie s'attend à un match difficile face à l'Algérie, soulignant que la rencontre est très importante pour son équipe avant d'aborder les éliminatoires du championnat d'Europe des nations Euro-2016.

"Ce sera un match difficile contre l'Algérie qui se prépare pour le Mondial. Certes, ce n'est qu'une rencontre de préparation, mais nous allons donner le maximum pour confirmer notre dernière victoire face à l'Albanie 1-0. Ce sera un test très important pour notre équipe qui est en pleine construction", a-t-il affirmé. Considéré comme un des pions essentiels dans le système de jeu de Victor Pitarca, le défenseur de Tottenham est bien décidé à briller contre l'Algérie à l'instar de toute l'équipe roumaine pour entamer les éliminatoires de l'Euro-2016 contre la Grèce le 7 septembre avec un moral au beau fixe. Interrogé sur les jeunes joueurs roumains qui ont intégré récemment l'équipe nationale à l'image du défenseur Cristian Manea, à peine 17 ans et issu du centre de formation de l'ancienne gloire du football mondial Gheorghe Hagi, le joueur de Tottenham pense que ces jeunes sont en train de prouver de quoi ils sont capables et apporteront beaucoup à l'équipe à l'avenir.

APS

La sélection algérienne de football disputera ce soir à partir de 19h30, au stade de Genève (Suisse) son second et dernier match amical, contre la Roumanie, dans la perspective de gagner en confiance avant d'aborder la phase finale du Mondial avec un premier match d'importance contre la Belgique le 17 juin prochain en terre brésilienne.

Said Ben

Ainsi et après avoir gagné largement face à une modeste équipe arménienne, il y a quatre jours, les Verts auront donc ce test «déterminant» pour la préparation du premier match contre la Belgique dans la mesure où coach Vahid tentera de trouver la bonne formule pour pouvoir appliquer les variantes préparées pour aborder les trois matchs de son groupe H en Coupe du monde à savoir contre la Belgique, la Corée du Sud et la Russie. Lors du match contre l'Arménie, le coach des Verts a complémenté remaniée son effectif avec un onze entrant inédit puisqu'il a laissé sur la touche pas moins de cinq joueurs à savoir M'bholi, Mehdi Mostefa, Cadamuro, Ghoulam, Bougherra, Feghouli et Yedba. Ce dernier n'est d'ailleurs pas du tout sûr pour ce match contre la Roumanie dans la mesure où il est blessé. Coach Vahid ne va donc pas l'incorporer pour bien le manager.

Les fans des Verts espèrent que coach Vahid alignera les joueurs les plus en forme comme s'il s'agissait d'un match du Mondial pour déceler les vrais lacunes à combler après celles du premier match contre l'Arménie. Quoique pour ce match contre l'Arménie, il s'agissait surtout d'avoir une idée sur l'état de forme des joueurs manquant visiblement de temps de jeu et surtout pour éliminer un dernier joueur pour ne garder que 23 mondialistes.

Ainsi, Vahid a éliminé Guedioura après Doukha.

Nul doute que coach Halilhodzic utilisera d'autres joueurs que ceux contre l'Arménie et surtout une autre variante voire d'autres variantes de jeu pour compléter ses remarques au sujet des dispositions de ses joueurs à moins de douze jours de

MATCH AMICAL ALGÉRIE- ROUMANIE AUJOURD'HUI À 19H30 À GENÈVE

Les Verts pour gagner en confiance



son premier match contre la Belgique au Mondial.

Ce match est donc très important sur le plan moral pour gagner en confiance avant d'aborder le Mondial d'autant que la Roumanie est une formation qui a raté de peu justement ce Mondial.

Pour l'équipe de Roumanie qui prépare les éliminatoires de l'Euro-2016, dont la phase finale aura lieu en France où les Roumains évolueront dans le groupe E, avec la Grèce, la Hongrie, la Finlande, l'Irlande du Nord et les îles Féroé, il s'agit donc de bien préparer cette échéance.

D'ailleurs le coach de la sélection Victor Pitarca indique que «nous préparons la Coupe d'Europe avec de nouveaux joueurs. Ils sont six jeunes qui ont démontré les qualités nécessaires pour être sélectionnés».

Pour ce match contre l'Algérie, l'entraîneur de la sélection roumaine a indiqué que son équipe visera la victoire. «Nous allons tout faire pour réaliser de belles prestations et gagner, afin d'aborder les éliminatoires de l'Euro 2016 en septembre dans la sérénité», a affirmé le coach de la sélection des Carpathes.

A rappeler que le 5 mars dernier, la Roumanie avait donné la réplique

à l'Argentine à Bucarest dans un match soldé par un nul (0-0). La Roumanie avait battu récemment l'Albanie (1-0) en match amical avant de tenter de faire de même face aux Verts.

Pour sa part, le capitaine de la sélection algérienne, Madjid Bougerra, qui devrait reprendre sa place dans la défense des Verts à l'occasion du second match amical face à la Roumanie ce soir au stade de Genève, estime que cette confrontation sera plus difficile que celle de samedi contre l'Arménie. "Nous allons affronter la sélection de Roumanie qui a raté d'un cheveu sa qualification au Mondial-2014 au Brésil. Je pense que ça va être plus dur que l'Arménie", a déclaré Bougerra.

L'Algérie avait largement dominé l'Arménie (3-1) samedi au stade du Tourbillon à Sion.

L'Algérie qui a hérité du groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud, débutera le Mondial-2014, le 17 juin à Belo Horizonte contre les Diables Rouges belges avant de croiser le fer avec la Corée du Sud le 22 juin et de conclure le premier tour devant les Russes le 26 juin.

S. B.

7^e confrontation entre les deux sélections

Les sélections algérienne et roumaine de football se retrouvent aujourd'hui (19h30 heure algérienne) à Genève, en match amical qui sera le 7^e rendez-vous dans l'histoire des confrontations entre les deux équipes.

Ces deux sélections qui ne se sont jamais rencontrées en compétition officielle (Mondial et Jeux olympiques) ont disputé jusqu'à six matches amicaux, dont le bilan général est quasiment équilibré avec 1 victoire, 1 défaite et 4 nuls (7 buts inscrits et 7 encaissés) pour chaque formation. Côté buteurs, c'est le défunt Zoubir Aouadj (ex-MC Alger), qui a été le premier réalisateur algérien alors que Djabelkheir (USM Annaba) avait été l'auteur de 2 buts.

Ce 7^e duel algéro-roumain qui a lieu après 14 ans d'absence (le 6^e avait eu lieu en 2000), se déroulera pour la 1^{re} fois sur terrain neutre (Genève), après que les six premières confrontations ont eu lieu en Algérie (Alger, Oran et Annaba). Ce match amical, le second en cinq jours, après celui livré à l'Arménie (3-1 pour l'Algérie) dans le cadre du stage pré-compétitif en Suisse, est très important pour les Verts, dans la mesure où il survient à quelques jours du Mondial-2014 (12 juin-13 juillet). Les Roumains, absents au Brésil, préparent de leur côté l'Euro-2016, dont les éliminatoires débuteront en septembre.

Au Mondial brésilien, l'Algérie jouera dans le groupe H en compagnie de la Belgique qu'elle affrontera le 17 juin à Belo-Horizonte, de la Corée du Sud (22 juin à Porto Algre) et de la Russie (26 juin à São Paulo).

Historique des rencontres Algérie - Roumanie :

7 octobre 1964 à Oran	(amical)
Algérie- Roumanie	1-1
Buts : Z. Aouadj (87')	
10 octobre 1964 à Alger	(amical)
Algérie-Roumanie	0-0
7 février 1984 à Alger	(amical)
Algérie-Roumanie	1-1
Buts : A. Bencheikh (79')	
4 février 1990 à Alger	(amical)
Algérie-Roumanie	0-0
5 décembre 2000 à Alger	(amical)
Algérie-Roumanie	3-2
Buts : B. Dziri (21'), M. Meftah (30'), F.Djablekheir (37')	
8 décembre 2000 à Annaba (amical)	
Algérie-Roumanie	2-3
Buts : F. Djabelkheir (8'), Kherkhache (66')	
Total:	
J	G
Algérie	6
Roumanie	6
	N
	P BP BC
	1 7 7
	1 7 7

Vidal ne connaîtra pas le même sort que Falcao



Alors que Radamel Falcao a finalement déclaré forfait pour le Mondial, un autre joueur incertain a lui connu un meilleur sort. Opéré au ménisque du genou droit au début du mois de mai, Arturo Vidal sera bel et bien au Brésil dans moins de dix jours sous le maillot du Chili. Son sélectionneur Jorge Sampaoli s'est enthousiasmé par l'état de santé du milieu de terrain de la Juventus : « Il tape déjà dans le ballon, court à une haute intensité. C'est un joueur avec un potentiel physique et mental plus élevé que la moyenne, c'est pour cette raison que c'est un des meilleurs milieux de terrain de la planète », s'est-il emporté. Le Chili devra faire face à un groupe très relevé, composé de l'Espagne, les Pays-Bas et l'Australie.



FALCAO renonce au mondial

Radamel Falcao ne disputera pas la Coupe du Monde au Brésil. Le numéro 9 monégasque ne fait pas partie de la liste des 23 colombiens convoqués par le sélectionneur José Pékerman. Victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche en janvier dernier, lors d'un match de Coupe de France, le buteur de l'AS Monaco est trop juste physiquement.



CM 2022 : Platini mis en cause ?

Le Daily Telegraph évoque une rencontre entre Michel Platini et le Qatarien Mohamed Ben Hammam. L'ancien président de la Confédération asiatique, accusé de corruption, est au cœur des soupçons sur la désignation du Qatar. L'article précise que le Français, président de l'Uefa, devra s'expliquer sur cette rencontre, intervenue un mois avant le vote en décembre 2010. Le Daily Telegraph avance que Mohamed Ben Hammam aurait alors demandé à l'ancien meneur de jeu des Bleus de voter pour le Qatar.

Le Honduras sans Peralta



Le Honduras devra finalement se passer de son ailier droit Arnold Peralta (Glasgow Rangers) blessé, selon la liste des 23 joueurs retenus pour le Mondial (12 juin-13 juillet) remise lundi à la Fifa par le sélectionneur Luis Fernando Suarez. Le Honduras avait été le premier pays à donner, le 5 mai, une liste de 23 joueurs en vue du Mondial et Peralta en faisait partie. Mais le joueur est finalement blessé et n'apparaît pas dans la liste définitive où il est remplacé par Edder Delgado, selon la Fédération du Honduras. En phase de poules du Mondial, le Honduras sera le premier adversaire de la France dans le groupe E.



CR7 fera bien le Mondial

Les nouvelles sont positives concernant la participation de Cristiano Ronaldo à la Coupe du monde au Brésil. Le Ballon d'or a beaucoup forcé en fin de saison malgré des douleurs à la cuisse et au mollet, notamment pour disputer la finale de la Ligue des champions. Toujours au repos, notamment en raison d'une douleur au tendon rotulien et d'une lésion musculaire, il devrait toutefois être en mesure de tenir sa place au Brésil, annonce Marca.

Vieira pas d'accord avec Deschamps sur Nasri

Le 15 mai dernier, en direct à la télévision sur ITV, Patrick Vieira, l'actuel coach des U19 de Manchester City, avait défendu Samir Nasri, tout en critiquant la décision de l'entraîneur des bleus : « Si vous voulez remporter la Coupe du Monde, il faut sélectionner les meilleurs joueurs. Samir a été fantastique cette année. Il a tout fait pour aller à la Coupe du Monde que ce soit marquer des buts ou faire des passes décisives. C'est un bon coéquipier qui travaille dur et prend de plus en plus de responsabilités sur ses épaules. Il a de la personnalité, mais il n'a jamais eu un seul problème à City ».

Le coach mexicain et sa recette pour vaincre le Brésil



Miguel Herrera, le sélectionneur mexicain affrontera le Brésil durant la phase de groupe et il a sa recette pour vaincre la Seleção. Pour le technicien mexicain, Miguel Herrera, la clé du match et de l'équipe brésilienne se nomme Neymar et si ses joueurs parviennent à bloquer l'attaquant auriverde, le Mexique aura fait un grand pas vers la victoire, comme il l'a révélé sur le site de la Fifa. « Il me semble être le joueur le plus talentueux du Brésil. C'est la figure emblématique de cette équipe et même de ce Mondial, qui se déroule chez lui. Ici, tout le monde l'adore. Nous allons devoir faire très attention face à un joueur de cette qualité. D'abord, il faudra essayer de le priver du ballon. C'est le plus efficace. C'est balle au pied qu'il fait la différence. Il est capable de dribbler un, deux voire trois joueurs. Il faut essayer de couper cette connexion, d'éviter qu'il reçoive le ballon » a déclaré le sélectionneur mexicain.

Klose battra-t-il le record de Ronaldo ?

Avec 14 buts inscrits en Coupe du monde, Miroslav Klose est le second meilleur buteur de tous les temps en phase finale de Coupe du monde. Ce buteur prolifique est, depuis 2002, l'un des cadres majeurs de l'équipe d'Allemagne de football. A bientôt 36 ans (il les aura le 9 juin), l'attaquant allemand évolue sous les couleurs de la Lazio Rome,

avec lequel il a marqué 9 buts en 30 matchs cette saison, toutes compétitions confondues. Le record est actuellement détenu par le Brésilien Ronaldo, avec 15 buts, qui a précisé ce week-end : « Je suis fier de ma carrière, des records que j'ai pu établir, mais je sais qu'ils seront battus à un moment ou à un autre, c'est l'histoire du football ».

Ronaldo (Brésil)	Miroslav Klose (Allemagne)	Gerd Müller (Allemagne)	Just Fontaine (France)	Pelé (Brésil)	J. Klinsmann (Allemagne)
15 buts 4 en 1998, 8 en 2002, 5 en 2006, 3 en 2006	14 buts 5 en 2002, 5 en 2006, 4 en 2010	14 buts 10 en 1970, 4 en 1974	13 buts 13 en 1958	12 buts 6 en 1958, 1 en 1962, 3 en 1990, 5 en 1994, 1 en 1986, 4 en 1970	11 buts 3 en 1998

ALGÉRIE - CHINE

M. Lamamra en visite en Chine

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, effectuera du 4 au 7 juin une visite en Chine, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. A l'occasion de cette visite, M. Lamamra rencontrera son homologue chinois, Wang Yi et plusieurs hauts responsables de ce pays, a précisé la même source.

Il sera procédé «à l'examen des voies et moyens à même de favoriser le développement des relations bilatérales algéro-chinoises à la lumière de la décision du 24 février 2014 des deux chefs d'Etat, Abdelaziz Bouteflika et Xi Jinping, d'établir un partenariat stratégique global».

Par ailleurs, M. Lamamra procédera avec son homologue chinois à l'échange des instruments portant établissement d'un partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine, adoptés le 25 mai 2014 par les Présidents des deux pays. Un document portant plan quinquennal de coopération stratégique 2014-2018 sera également signé par les deux ministres.

Pendant son séjour, M. Lamamra conduira la délégation algérienne qui participera à la 6^e conférence ministérielle du forum sur la coopération sino-arabe, prévue à Pékin les 5 et 6 juin.

Cette conférence qui coïncide avec la célébration du 10^e anniversaire de la création du forum sino-arabe «tend vers l'approfondissement des relations de coopération stratégique entre la Chine et les pays arabes. De même qu'elle se fixe pour objectif de développer les mécanismes de ce forum, l'identification des domaines prioritaires de la coopération conjointe et la mise en place d'un programme exécutif biennal», a relevé la même source.

Elle vise, par ailleurs, à «renforcer les approches consensuelles sur nombre de questions régionales et internationales intéressantes les deux parties», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - RUSSIE

L'Algérie à la 6^e conférence économique internationale des pays de l'OCI

L'Algérie participera aux travaux de la 6^e conférence économique internationale des pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et la Russie prévue les 5 et 6 juin dans la ville de Kazan, République du Tatarstan (Fédération de Russie), indique mardi un communiqué du Conseil de la Nation.

L'Algérie sera représentée à cette conférence organisée par le Conseil de la Fédération de l'assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Redouane Ahmed Saïd, membre du Conseil de la Nation, précise le communiqué.

La conférence compte parmi les manifestations économiques internationales «les plus importantes en matière de coopération entre la Russie et les pays de l'OCI», poursuit la même source. «La sécurité alimentaire sera au centre de la rencontre de Kazan», ajoute le communiqué.

La rencontre sera également ponctuée par des ateliers-débats sur plusieurs questions dont «le rôle des parlementaires dans l'établissement de la paix et le rôle des Parlements dans la création d'un climat favorable aux affaires et investissements».

APS

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.comPUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mercredi 4 juin 2014 - 6 chaâbane - N° 622 - Deuxième année

FORUM SUR LES MENACES TRANSNATIONALES DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD

60 experts de 7 pays au rendez-vous d'Alger

Les travaux d'un forum stratégique sur la sécurité en Afrique du Nord, sous le thème «Les menaces transnationales dans la région de l'Afrique du Nord», ont débuté mardi à Alger.



Ce forum est organisé par le Centre américain des études stratégiques pour le Proche-Orient et la région de l'Asie du Sud (Near East South Asia Center for Strategic Studies - NESA) en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères. La rencontre de trois jours, consacrée à l'analyse des menaces sécuritaires dans la région de l'Afrique du Nord et leurs causes politiques, économiques, monétaires et sociales, enregistre la participation d'une soixantaine d'experts nationaux et étrangers (Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie et Etats-Unis).

Dans son intervention d'ouverture, le directeur du Nesa, David Lamm, a indiqué que ce

forum, qui regroupe des experts et d'éménages professionnels venant des pays participants, est le 4^e du genre après ceux de Bangkok, Amman et Rome dédiés aux thématiques spécifiques à chacune des régions concernées.

Les travaux du forum, qui se déroulent à huis clos, traiteront des facteurs politiques et économiques, des menaces transnationales et leur convergence en Afrique du Nord.

Les causes politiques et économiques et la familiarisation avec le secteur de la sécurité sont également les deux autres thèmes au menu des quatre panels.

Les panels thématiques tra-vailleront sur plusieurs ques-

tions telles que l'impact du «printemps arabe» et de l'intervention militaire en Libye et les autres facteurs économiques et politiques sur la situation sécuritaire dans la région. Le rôle des réseaux illégaux et du phénomène de la radicalisation de certains mouvements dans la dégradation de la situation en Afrique du Nord et l'étude des facteurs positifs ou négatifs que le développement économique et l'inclusivité politique peuvent donner à la stabilité de cette région, figurent également au programme. Les panels portent aussi sur le rôle de la coopération régionale et internationale dans la sécurité des frontières et la lutte contre les ré-

seaux illégaux. Les participants auront à analyser les situations sécuritaire, politique, économique et sociale dans cette région. Le Nesa Center, créé en 2000, est un prestigieux centre de réflexion (Think Tank) qui relève du département de la Défense américaine (Pentagon). Ce centre, qui figure parmi les cinq centres régionaux relevant de l'Agence américaine de coopération de défense et de sécurité (Defense Security Cooperation Agency), regroupe des universitaires de renom et des experts du cercle diplomatique et militaire.

Le Nesa Center entretient des relations «très étroites» avec l'Algérie.

Le «printemps arabe» a permis au terrorisme d'«accroître» son influence et sa force matérielle dans la région

Le «printemps arabe» a permis aux groupes terroristes locaux d'accroître leur influence idéologique et leur force matérielle, a indiqué mardi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, lors d'un forum sur les menaces transnationales dans la région de l'Afrique du Nord. «Ce qui est communément appelé le «printemps arabe» a permis aux groupes terroristes locaux d'accroître leur influence idéologique et leur force matérielle, aggravant l'ampleur des défis à relever», a précisé M. Lamamra dans une allocution lue en son nom par le directeur général Américains au ministère des Affaires étrangères, Ahcène Boukelfa, à l'ouverture du forum stratégique du Nesa Center. Le forum est organisé par le Centre américain des études stratégiques pour le Proche-Orient et la région de l'Asie du Sud (Near East South Asia Center for Strategic Studies, Nesa) en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères. M. Lamamra a estimé que les menaces terroristes sont devenues «plus complexes et transnationales, notamment en Afrique du Nord et dans la région du Sahel avec toutes ses enchevêtrements liés au crime organisé». «Aujourd'hui, le nouveau front d'instabilité lié à la situation libyenne a eu des répercussions régionales qui étaient prévisibles et contre lesquelles l'Algérie avait mis en garde», a-t-il souligné, relevant que «la zone d'insécurité

s'est élargie à l'ensemble de l'Afrique du Nord, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest où prospèrent des activités criminelles et terroristes».

Il a noté que «les conséquences directes de la guerre en Libye se sont manifestées notamment par le flux de tous types d'armes en grand nombre en Afrique du Nord comme au Sahel». «Devant l'absence d'alternatives économiques, notamment pour les jeunes, l'Afrique subsaharienne est devenue une série de zones de non-droit où tous les trafics ont droit de cité», a-t-il ajouté. «Dans un contexte économique désastreux, les défis sociaux auxquels font face les Etats subsahariens ne peuvent être relevés sans le soutien conséquent de la communauté internationale», a-t-il dit. M. Lamamra a souligné la nécessité «impérieuse» de conjuguer les efforts de tous les partenaires pour faire face à la «montée en puissance» des réseaux terroristes, ajoutant que «la coordination des actions et l'échange d'informations devraient caractériser l'action quotidienne de tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux». Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué, à ce propos, que «l'Algérie encourage toutes les parties concernées, qu'il s'agisse du Mali, de la Libye ou tout autre pays, à favoriser le dialogue inclusif qui rejette la terreur». Ce dialogue «s'inscrit dans l'objectif d'une transition politique sereine devant abou-

tir à la prise en charge réelle et efficace des problèmes politico-sécuritaires et économiques de pays concernés et des besoins sociaux et éducatifs de leurs populations les plus défavorisées», a-t-il affirmé. «La relocalisation des réseaux d'Al-Qaida en Afrique et l'extension des activités de Boko Haram jusqu'en Afrique centrale nous interpelle à propos de la vulnérabilité des Etats subsahariens, d'où l'urgence de l'évaluation réelle de la menace et d'une prise en charge effective et soutenue des besoins des Etats et des populations de la région», a-t-il encore dit. Pour M. Lamamra, «la guerre contre le terrorisme et ses crimes connexes doit être permanente et coordonnée car, a-t-il dit, les groupes terroristes disposent de ressources qui leur permettent de s'adapter à toute évolution de la situation».

Concernant le forum sur les menaces transnationales dans la région de l'Afrique du Nord, il a indiqué qu'il permettra aux participants de se pencher durant trois jours sur une série de questions «très sensibles» en relation avec les menaces terroristes. Ce forum, qui regroupe une soixantaine d'experts et d'éménages professionnels algériens, américains, tunisiens, marocains, libyens mauritaniens et égyptiens, est le 4^e du genre après ceux de Bangkok, Amman et Rome dédiés aux thématiques spécifiques à chacune des régions concernées.

ALGÉRIE - PAKISTAN

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Pakistan

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu mardi à Alger M. Qasim Raza Muttaqi, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire

et plénipotentiaire de la République islamique du Pakistan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère dans Affaires étrangères dans un communiqué.